



HAL
open science

Archail, de la Préhistoire au Moyen Age. Premiers jalons archéologiques et historiques.

Delphine Isoardi

► **To cite this version:**

Delphine Isoardi (Dir.). Archail, de la Préhistoire au Moyen Age. Premiers jalons archéologiques et historiques.. 17, pp.38, 2020, Bulletin de le l'Association de Recherche et de Documentation archéologiques en Haute-Provence, 1624-8112. halshs-03064765

HAL Id: halshs-03064765

<https://shs.hal.science/halshs-03064765>

Submitted on 5 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ARDA-HP

Association de Recherche et de Documentation en Archéologie - Haute Provence

Centre Desmichels, Bd Martin-Bret, 04000 DIGNE-LES-BAINS

Archail, De la Préhistoire au Moyen Âge Premiers jalons archéologiques et historiques



Delphine Isoardi, Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France

2020

Bulletin n° 17

Bulletin annuel de l'ARDA-HP (Association loi 1901)

Directeur de publication : Gilbert Cornier

Maquette : Delphine Isoardi

N°ISSN 1624-8112

Dépôt légal : octobre 2020

Imprimé par nos soins

~ Sommaire ~

1. Introduction.....	5
2. La Préhistoire : une hache néolithique, indice des tous premiers défrichements ?	6
3. Les Âges des Métaux : Archail entre les <i>Bodiontici</i> et les <i>Gallitae</i>	8
4. L'Antiquité Romaine. Un peu plus de concret ?	12
5. Époques mérovingienne et carolingienne : la bergerie de Joannes.....	16
6. Le Moyen Âge : le castrum <i>d'Argal</i> , sous la coupe de seigneurs et du chapitre de Digne	22
7. En guise de conclusion	31
8. Bibliographie consultée	36

Archail de la Préhistoire au Moyen Âge

Premiers jalons archéologiques et historiques

1. Introduction

Le village d'Archail n'a, à ce jour, jamais fait l'objet d'aucune approche archéologique. Il en va de même pour toute rétrospective de l'occupation de son territoire, de son village, des hommes qui y ont vécu. Il était donc grand temps de faire le point sur les quelques connaissances, bien éparpillées, ayant trait à ce village. Nous vous présenterons ici, avec humilité et prudence, un premier état des données, qui sera surtout une base pour des approfondissements futurs. En outre, un petit rappel du cadre historique pour chaque période permettra de mieux apprécier la place d'Archail dans un contexte historique, social et économique plus large.

Figure 1 - Diverses vues du village d'Archail



Cette première Histoire d'Archail s'organise de la manière suivante : la tonalité des données entre la Préhistoire et l'Antiquité sera évidemment archéologique. Peu à peu s'insinuera une teneur historique, qui prendra plus d'ampleur pour la période médiévale, complétant les maigres données archéologiques. Précisons en outre qu'il n'y a jamais eu de prospection archéologique de la commune, encore moins de fouille. Les données présentées ici sont une première compilation de diverses découvertes fortuites faites par différentes personnes¹. Ramassé au hasard de randonnées ou autres activités agro-pastorales, le mobilier provient donc principalement des chemins les plus fréquentés, de zones dégagées et érodées, et a été mis au jour par le bon vouloir des éléments naturels... Autant dire que l'approche du territoire n'est pas systématique, et donc les cartes produites avec ces données sont bien loin d'être représentative de

¹ Ces données sont en cours de saisie dans la carte archéologique *Patriarche* du Service Régional Archéologique de PACA. Il était temps de recenser et tenter d'organiser les différentes mentions de murs, mobiliers, et « choses étranges » entendues ci et là depuis des dizaines d'années, évoquées par les habitants d'Archail et autres personnes fréquentant ou ayant fréquenté ce lieu. Parfois, du mobilier était encore visible sur place, ce qui a conforté les dires. Parfois s'y rajoute un élément obtenu lors d'une rencontre (plus ou moins houleuse) avec des détectoristes sur la commune.... Mais bien entendu, cette première enquête-inventaire ne rassemblera jamais toutes les découvertes effectuées à ce jour et reste loin d'être représentative du passé enfoui.

l'occupation ancienne du sol. La tentative d'Histoire d'Archail qui va suivre est donc clairement hypothétique (figure 1).

2. La Préhistoire : une hache néolithique, indice des tous premiers défrichements ?

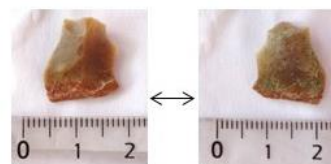
Le tout premier indice d'occupation datable de la commune d'Archail est une hache polie découverte fortuitement dans les années 2015-2017 par le berger d'Archail au niveau des zones de forêts et pâture qui surplombe le village, sous le pic de *Couar* (globalement, entre les lieudits *Gargan* et *Vieraron*)². Cette petite lame de hache en roche métamorphique vert sombre/noirâtre (n°20 dans l'inventaire et sur la carte), possède un talon et des bords bouchardés, des faces partiellement polies, et sa section transversale est de forme plus ou moins ovale. Le tranchant est en biais. Ses faibles dimensions orienteraient plutôt vers le Néolithique final, sans certitude (figure 2a)³.

Figure 2 - mobilier archéologique rattachable à la Préhistoire

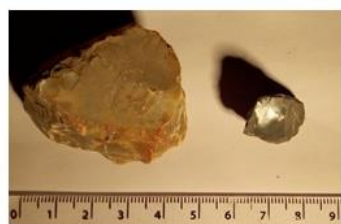
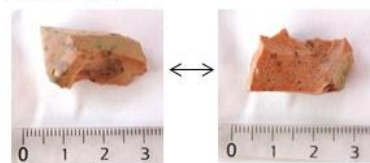
a) Hache polie d'Archail – point n°20 (crédit D. Vaissière)



b) Silex issu de l'épandage dans la pente à l'ouest du plateau du cimetière et chapelle Notre-Dame – point n°11. Petit éclat cortical d'entretien (crédit D. Isoardi)



c) Silex au niveau de la retenue d'eau – point n°19 (crédit D. Isoardi)



d) Silex de de l'éboulement sud ou ouest du cimetière – points n°15 (crédit D. Isoardi)

e) CNT au niveau de la retenue d'eau – point n°19 (crédit D. Isoardi)



Bien qu'isolé, l'outil en lui-même permet toutefois de suggérer une activité de défrichage, dans le cadre d'une première économique agropastorale, à des fins de créations d'espace de culture, ou plus certainement vu sa localisation, de pâturages. Indice d'un premier troupeau archaillon ? Bien entendu, sans contexte associée, il faut garder à l'esprit que très longtemps ces pierres, chargées de divers pouvoirs et symboles, ont circulé. Elles étaient notamment portées par les bergers (des êtres mobiles s'il en est), qui leur attribuaient des vertus apotropaïques, contre la foudre ou pouvant soigner les morsures de serpents des hommes et des animaux (les fameuses « pierres à venin »)⁴.

Nous implémentons cette découverte d'une carte de répartition des différents éléments lithiques à ce jour recensés sur la commune d'Archail, en distinguant ceux qui sont potentiellement retouchés par l'homme (figure 2b et c). Un fragment de silex rose a été trouvé aux abords de la retenue d'eau (n°19),

² Ce vestige avait fait l'objet d'une fiche descriptive par D. Vaissière en 2017.

³ Nous remercions ici Jules Masson-Mourey, doctorant d'Aix-Marseille Université et rattaché au laboratoire de Préhistoire LAMPÉA à Aix-en-Provence, pour sa précise description et proposition de datation.

⁴ À ce sujet, récemment Catherine Méjean a réalisé une étude ethnographique de grand intérêt (incluant les variolites), à laquelle nous renvoyons (cf. conférence du 10 juillet 2017 au musée de Digne-les-Bains).

soit globalement dans la zone de découverte de la hache polie⁵. Cette matière première lithique est exogène dans ce milieu, mais ce silex a été altéré par le feu de façon trop prolongée pour déterminer si la taille est d'origine anthropique. En juillet 2019, sur ce même lieu de découverte, gisaient sur le sol huit fragments de céramique non tournée à gros dégraissant, assez épais, qui pourraient relever de la même période. Un petit éclat cortical de taille d'entretien en silex blond provient de la pente à l'ouest du plateau du cimetière et chapelle *Notre-Dame* (n°11) ; celui-ci est indéniablement d'origine anthropique. Deux autres fragments lithiques proviennent de l'éboulement sud ou ouest du cimetière (n°15) : si le grand fragment de silex blond présente des enlèvements et écrasements possiblement d'origine naturelle, le silex gris foncé a pour sa part une double patine qui pourrait prouver une mise en forme anthropique. Certes, il est prématuré d'en tirer une quelconque logique d'implantation compte tenu des conditions de ramassage aléatoire de ces éléments, mais ces trois objets indiquent plutôt les zones hautes de la commune, vers le nord-ouest (figure 3).

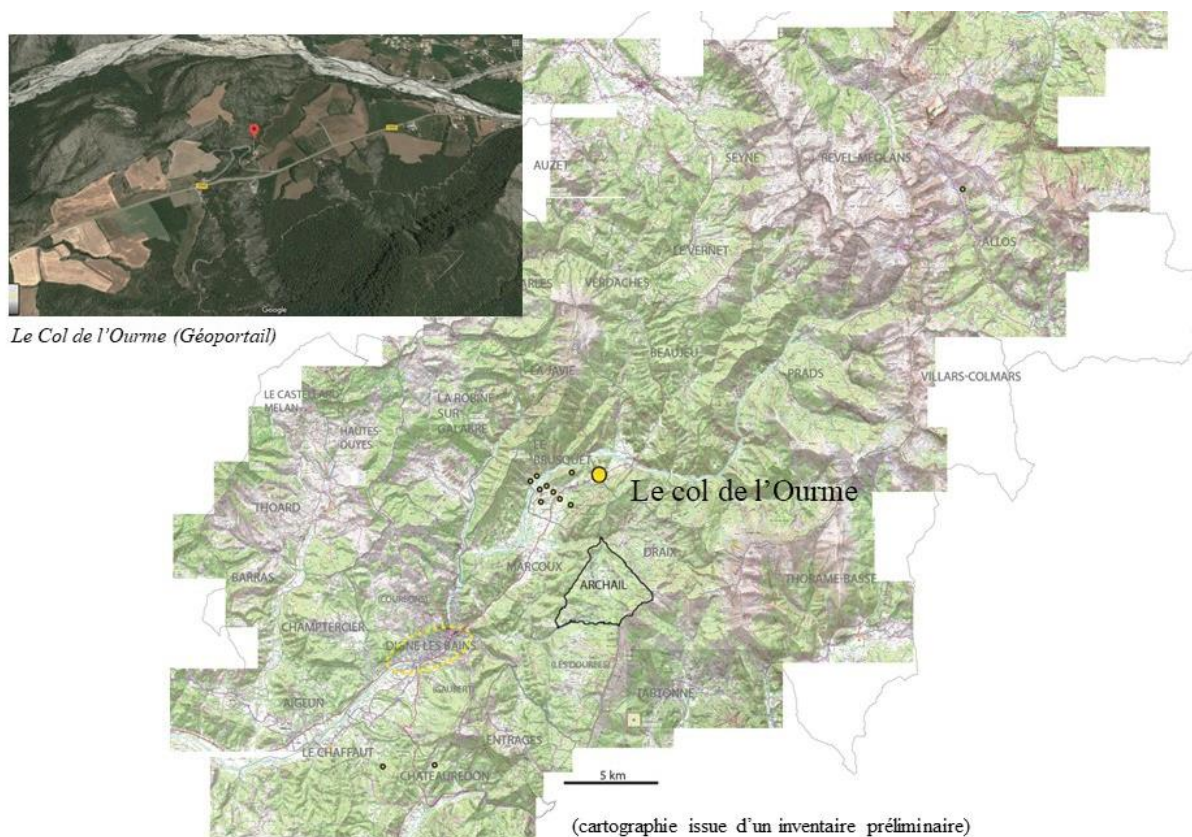
Figure 3 - Carte de localisation des découvertes archéologiques archaillonnes en lien avec la Préhistoire (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



En dehors d'Archail (figure 4), la plus forte concentration de vestiges archéologique se trouve au *col de L'Ourme* (Le Brusquet-La Javie), qui pourrait avoir été un axe de passage très fréquenté au moins dès le Néolithique, remontant la Bléone jusqu'aux zones montagneuses de la *vallée de la Blanche* et au de-là (c'est là le résultat des travaux de D. Vaissière de 2006, principalement). Toute la carte archéologique de la Préhistoire reste cependant à faire en ce secteur.

⁵ Les éléments en silex de la commune, hormis la hache polie, ont été étudiés par St. Renault, CNRS/LAMPéA, Aix-en-Provence.

Figure 4 - La Haute Bléone – carte des vestiges préhistoriques (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)

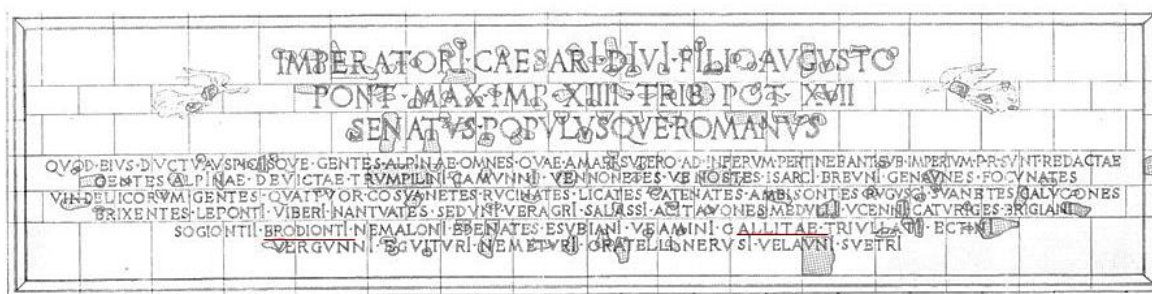


3. Les Âges des Métaux : Archail entre les *Bodiontici* et les *Gallitae*

Une approche historique nous donne les premiers éléments de connaissance sur la fin des âges des métaux à Archail. Les sources écrites (Pline essentiellement) sont croisées avec l'inscription du *Trophée de la Turbie* (chronologiquement, elles ne concernent donc que les derniers temps de la Protohistoire).

Figure 5 - La dédicace du Trophée des Alpes, épure de la restitution, dans Formigé 1955

Sont soulignés en rouge les *Brodionti* et les *Gallitae*. La forme *Brodionti*, présente sur le Trophée des Alpes serait fautive : en témoignent tous les autres attestations épigraphiques mentionnant « *Bodiontici* », ainsi que le passage de Pline (*Histoire naturelle*, III, 35)



Le *Trophée de la Turbie*, appelé encore *Trophée des Alpes* ou *Trophée d'Auguste* est le monument romain commémoratif de la pacification des Alpes par les Romains (figure 5) : datant de 7-6 av. J.-C., il a été élevé en l'honneur de l'Empereur Auguste et célèbre cette victoire définitive sur quarante-cinq tribus qui entravaient auparavant les multiples passages alpins des Romains⁶. Sur sa façade, la dédicace du Sénat en l'honneur de l'Empereur est suivie du nom des peuples pacifiés : parmi eux, les *Gallitae* et les *Bodiontici* nous intéressent au plus haut point, car grâce notamment à la toponymie (étude des noms de lieux) combinée à diverses analyses des textes anciens (l'étude de 1969 de G. Barruol reste la

⁶ Conflits alpins échelonnés entre 25 et 14 av. J.-C. ; cf. Barruol 1969 et 1975.

référence principale), il semblerait qu'il faille les localiser au niveau d'Archail ou de ses abords (figure 6). Les *Bodiontici* (*Bodiontiques*) auraient occupé tout ou une partie de la vallée de la *Bléone* et de ses affluents, tandis le nord-est aurait peut-être été davantage la zone des *Gallitae*. C'est grâce à Pline (*Histoire naturelle*, III, 35), faisant le lien entre les *Bodiontiques* et *Dinia* leur capitale, que cet ethnonyme est géographiquement situé (bien qu'il n'y ait pas toujours consensus). Selon J. Lacroix, (2003), l'étymologie de *Bodiontique* pourrait renvoyer à la racine *boudi/bodio*, signifiant « victoire / gain / butin / avantage », et donc globalement, signifier les « Victorieux », les « Gagnants »⁷. Quant aux *Gallitae*, si certains les placent dans le Var, les Alpes-Maritimes, ou encore dans le Haut Verdon, Daniel Vaissière (2016b, 22-23) pensait à l'espace entre *Galèbre* et *Galabre*, en raison du préfixe *Gal-* et aussi de la localisation du futur *Ager Galadius*.

Figure 6 - Localisation de l'actuelle commune d'Archail (en jaune) au sein des peuplades préromaines (carte de G. Barraul, 1969)



Toutefois il est toujours délicat et controversé de vouloir localiser précisément un nom de peuple rapporté par une autorité extérieure, en l'occurrence ici romaine. Certes, la toponymie y incite ; mais la réalité peut être tout autre. C'est là la vision d'un administrateur, de vouloir faire cadrer un peuple avec un territoire. L'anthropologie le prouve : un peuple qui se reconnaît comme une unité a une histoire plus ou moins complexe dans ses dimensions spatiales comme temporelles, voire une consistance parfois plus poreuse et discontinue géographiquement. Et le groupe ainsi défini par le Romain n'avait peut-être même pas conscience d'une telle unité. Il n'est par ailleurs pas exclu que l'ethnonyme se soit déplacé au fil du temps. En somme, bien qu'intéressant, l'ethnonyme ne représente pas forcément la réalité géographique et chronologique du peuple ainsi dénommé par un observateur extérieur (en sus des difficultés à s'accorder sur sa localisation !)⁸.

Dans un contexte plus large, le territoire archaillon jouxterait le royaume de Cottius (*Regnum Cottii*), royaume indigène alpestre anté-colonisation romaine, dont les limites méridionales iraient globalement jusqu'à la région de Seyne. Il s'agit d'un royaume indigène qui, malgré divers traités le liant à Rome, a pu conserver une certaine autonomie, sa propre gestion, ses habitudes et coutumes... Ce qui nous interpelle : en était-il de même plus au sud ?⁹

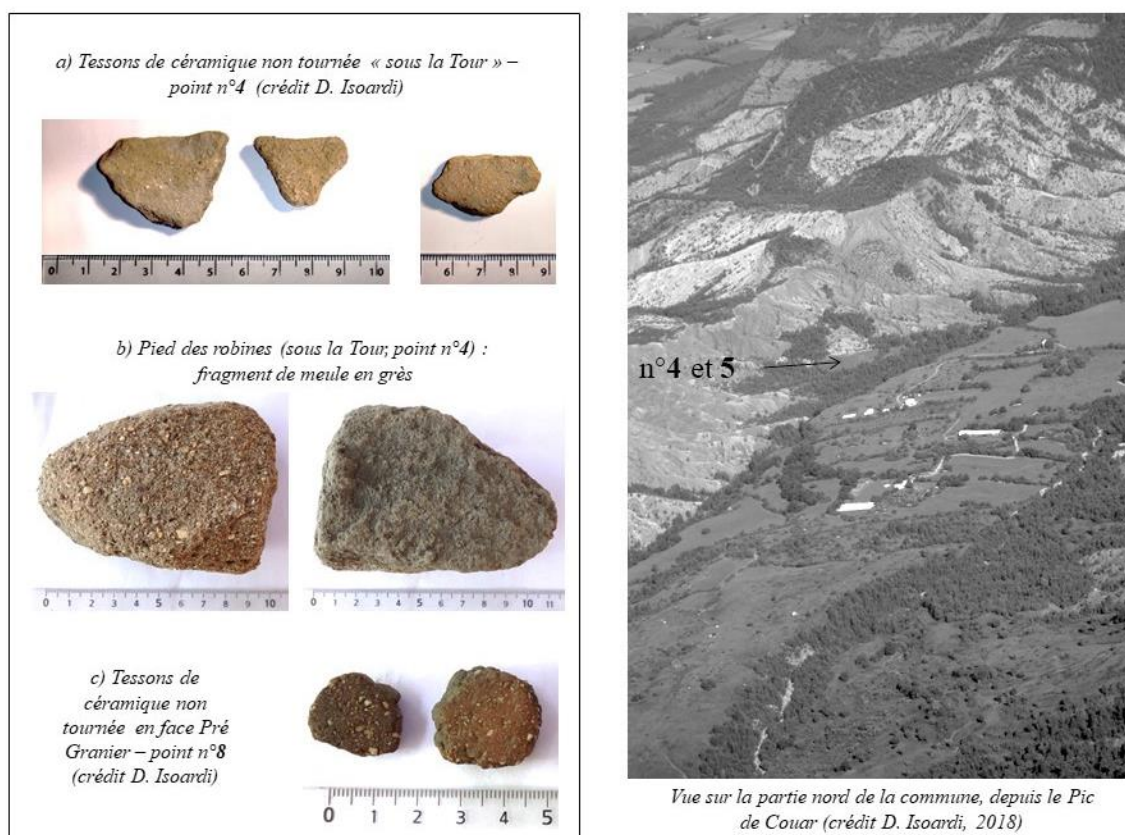
⁷ Voir aussi l'arbre celtique <http://www.arbre-celtique.com/encyclopedie/fiche-797.htm> et <http://encyclopedie.arbre-celtique.com/boudi-bodio-victoire-gain-butin-avantage-profit-1168.htm>

⁸ Sur le sujet, voir par exemple Boissinot 1998, 2005

⁹ Le *Regnum Cottii* est un royaume indépendant, qui, selon Strabon (*Géographie*, IV, 6,6), avec Suse / *Segusio* pour capitale, étendu probablement entre le val de Suse à l'est, les vallées de la Tinée, Ubaye et Avance au sud, et Haute vallée de la Durance, Écrins et Maurienne

Maintenant, en termes de concret, qu'avons-nous ? C'est une situation assez fréquente, l'âge du Fer est une phase mal documentée sans opération de fouille. Cependant, quelques découvertes de céramiques non tournées peuvent peut-être illustrer cette période, bien que cette céramique, principalement des tessons très érodés, soit globalement datable de l'âge du Bronze à l'âge du Fer, voire aux débuts de la période romaine. Cinq fragments de cette catégorie de céramique à gros dégraissant, montée à la main, ont été ramassés au pied des robines (sites n°4 et 5), en descendant de *La Tour*, avant le champ appelé *la Forêt* (route d'accès au village avant l'actuelle route départemental D122, et aujourd'hui parcours VTT des terres noires). Ils étaient accompagnés de fragments de meule qui pourraient aussi relever de cette période (figure 7a et b), de scories (mais aussi des éléments romains et d'autres non datés : doit-on attribuer à l'âge du Fer le fragment de récipient en tôle de bronze trouvé également avec ce mobilier, cf. figure 12 ?). Deux fragments de céramique non tournée ont également été trouvés en face du champ *Pré Granier*, à l'est de la route, dans le talus où la terre s'effondre (avec aussi de la *tegula* – site n°8 ; figure 7c).

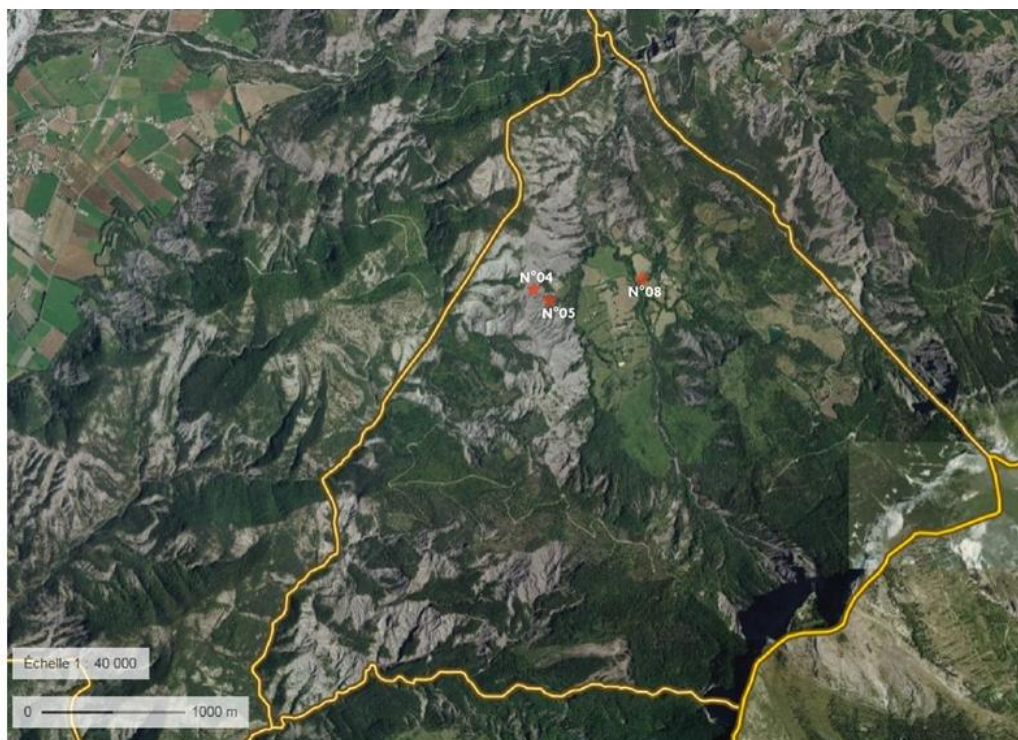
Figure 7 - mobilier archéologique en lien avec l'âge du Fer ?



à l'ouest. Après romanisation des Alpes par Auguste (cf. l'arc monumental de Suse, daté de l'an huit av. J.-C., commémorant un traité signé probablement vers 13 av. J.-C. entre Marcus Julius Cottius (Cottius I), fils du vieux roi Donnus/Donnas et l'empereur Auguste - *CIL V*, 7231), ce royaume deviendrait un royaume fédéré à Rome (Barruol 1975, 29-32), et Cottius renonçait au trône en devenant préfet impérial et citoyen romain. Simple formalité en somme, car bien que par le biais du tutorat Rome obtienne la suzeraineté sur cette région des Alpes, l'autonomie régionale, les coutumes, le mode de vie des indigènes, en bref les habitudes locales, ont été conservées. Et ce district reste encore longtemps très peu romanisé (1975, 29-31, 172-175). Marcus Julius Cottius se voit toutefois confier l'entretien de la voie qui reliait l'Italie à la Gaule par le Montgenèvre (*Alpes Cottiae* ou « voie cottiennne »). La situation politique privilégiée primitive de ce territoire ressurgit même en 44 apr. J.-C., lorsque Claude restitue à un autre Marcus Julius Cottius le titre de *rex* (Cottius II, probablement le petit-fils du premier), et pour un temps le district s'appellera encore *Regnum Cottii* (1975, 175). Enfin, en 63, est créée la province des *Alpes cottiennes* dont *Segusio* restera la capitale. Ce n'est qu'en 64 que le royaume sera transformé en province procuratorienne, les *Alpae Cottiae* gouvernées par un chevalier, et à ce moment-là, elle se réduira à la partie nord de l'ancien royaume (voir aussi Ammien Marcellin, *Histoire de Rome*, XV, 10 ; Plin, *Histoire Naturelle*, III, 24,4).

Bien que cette amorce de carte archéologique soit loin d'être représentative, ces vestiges sont donc surtout concentrés sur la partie basse du *Plan*, plus exactement entre la crête des robines sous *La Tour/La Croix* et la partie basse (figure 8). Un schéma d'occupation du sol peut-être différent de la période préhistorique ?

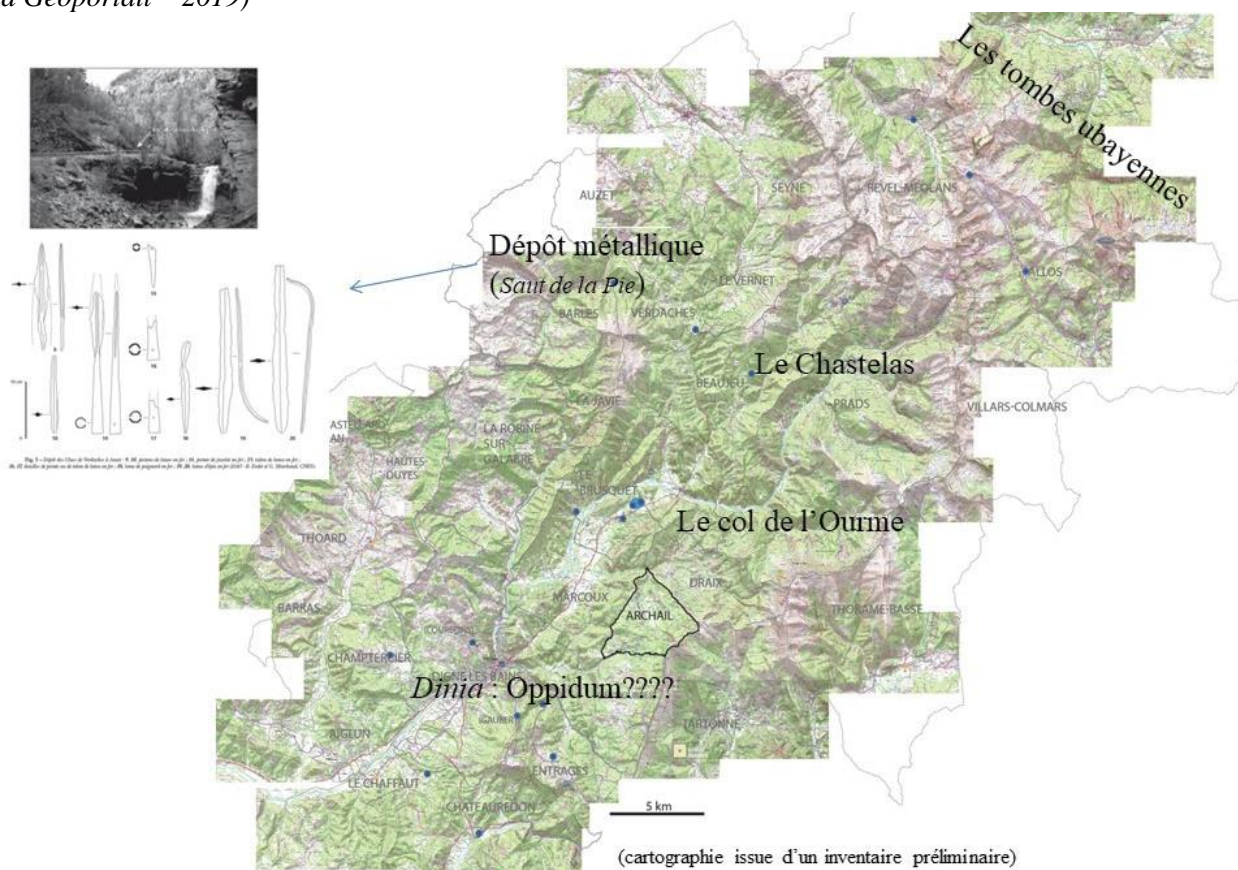
Figure 8 - Carte de localisation des découvertes archaïques potentiellement datables de l'âge du Fer (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



En changeant d'échelle (figure 9), on retrouve au niveau du *col de l'Ourme* une concentration de découvertes matérielles pour l'âge du Fer : perduration de l'axe de passage ancien ? Cela rejoindrait les préoccupations romaines pour les axes de passage dans ce milieu montagnard. Plus en aval de la Bléone, si un oppidum a pu être envisagé sur Digne en raison de la topographie (le *Rochas*), il n'y a à ce jour aucune preuve formelle. Vers l'ouest, diverses armes ou bracelets sont mentionnés sur les replis *Cousson*, mais aussi sur le versant de *Courbons*. Par contre du côté oriental, les découvertes sont nettement plus riches : le *Chastelas des Traverses* de Beaujeu (Vaissière 2016a et 2018) livre des éléments autrement intéressants à partir du IV^{ème} s. av. J.-C., monnaies, outils et/ou armes et notamment des éléments de parure, évoquant les sites funéraires particuliers de la vallée de l'Ubaye. Le métal est encore illustré dans les *Clues de Barles*, au lieudit *Saut de la Pie*, par un dépôt d'objets métalliques (outils, armes) de la même époque (Garcia 2003). Au-delà, la vallée de l'Ubaye est renommée pour ses magnifiques tombes, sans doute féminines, aux riches parures de bronze, témoins d'un phénomène social non négligeable également pour le deuxième âge du Fer¹⁰ (Isoardi 2016 ; Isoardi, Mocci 2018 ; Isoardi, Tremblay-Cormier 2019).

¹⁰ L'Ubaye ferait partie du royaume de Cottius, cité ci-dessus.

Figure 9 - La Haute Bléone – carte des vestiges protohistoriques, âge du Fer principalement (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



Au final, quels enseignements retenir ? L'envie irréprouvable de nommer les habitants est plus ou moins assouvie : les narrateurs romains nous évoquent des populations de nature belliqueuses qui n'ont guère facilité la tâche aux arrivants étrangers. Elles pourraient malgré tout avoir bénéficié d'un traitement de faveur en conservant une certaine autonomie – du moins certaines régions. Ce décalage avec une romanisation plus précoce en basse Provence suggère aussi qu'à ce moment-là, les ressources alpines propres, quelles qu'elles soient, n'ont pas suffisamment intéressé les Romains pour y imposer leur modalité de gestion (hormis peut-être pour l'entretien des voies alpines et la maîtrise des itinéraires alpins, clés de l'expansion romaine future).

Archail, un village celto-ligure longtemps à la marge des vellétés romaines ?

4. L'Antiquité Romaine. Un peu plus de concret ?

Commençons par un peu d'Histoire pour aborder cette phase. Les *Bodiontiques* et *Gallitae* sont donc vaincus par Auguste et rattachés aux Alpes-Maritimes, alors district militaire en 14 av. J.-C. Les Alpes-Maritimes deviennent la province des *Alpes Maritimæ* en 63 ap. J.-C.¹¹ : à ce moment-là, les *Bodiontici* obtiennent, comme les autres peuples alpins, le *ius latinum* (droit latin). Ensuite, d'après Pline (*Histoire Naturelle*, III, 37), l'éphémère empereur Galba rattache la *civitas* des *Bodiontici* à la province de *Narbonnaise* en 69 ap. J.-C. et la même année, la capitale est transférée à *Dinia* (Digne-les-Bains ; on ignore où elle se trouvait auparavant). Au début du II^e s., la capitale *Dinia* obtient le *municipe*¹². Le conseil municipal est d'ailleurs évoqué dans l'inscription de Thoard (Chastagnol, 1992, 272-275). Enfin, à la fin du IV^e s., la *civitas* des *Bodiontici* retourne à la Province des Alpes-Maritimes, lors de la réorganisation de l'Empire romain par Dioclétien¹³. La capitale est alors *Eburodunum*, l'actuelle Embrun (Barruol 1969; Beaujard 2006, et notice de Digne dans Bérard 1997). Globalement, entre le changement

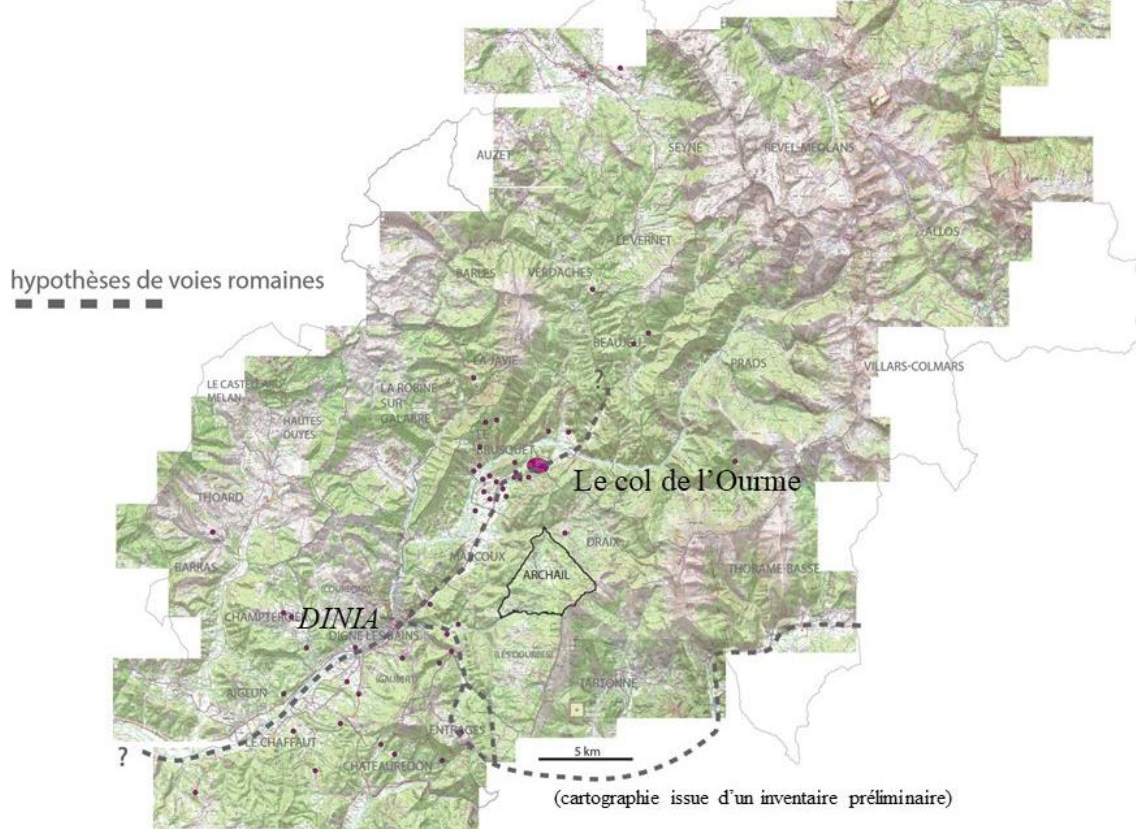
¹¹ Avec Cimiez/*Cemelenum* pour capitale.

¹² Statut qui participe à la promotion de villes d'origine indigène à l'intérieur de la cité romaine, la caractéristique principale de ces villes étant de se diriger elles-mêmes.

¹³ En effet, en 297, les *Alpes Maritimæ* s'agrandissent et s'étendent vers le nord et le nord-ouest, jusqu'à la Durance et le col de Montgenèvre.

d'ère et l'arrivée des peuples du Nord, s'ouvre une longue période de stabilité, associée à de nouvelles structures administratives, nouvelles gestions, nouvelles sollicitations économiques et culturelles ... que nous ne développerons pas ici. Cette stabilité est accompagnée de l'optimum climatique romain, courte période de climat inhabituellement chaud en Europe et dans l'Atlantique nord, qui court d'environ 250 av. J.-C. à 400 apr. J.-C. (Morris, Saller, Sheidel 2013 et GREC-Paca 2016,13-28).

Figure 10 - La Haute Bléone – carte des vestiges gallo-romains (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



Ainsi, administrativement, le territoire d'Archail, au fil des siècles, pourrait être passé des Alpes-Maritimes à la Province de Narbonnaise (Haut-Empire) puis à nouveau aux Alpes-Maritimes (à la fin du III^{ème} s.). La ville de Digne reste le site le plus important le plus proche d'Archail (figure 10). Capitale des Bodiontiques, elle devient une cité romaine nommée *oppidum Dinia Bodionticorum* au I^{er} s. (Pline, *Histoire Naturelle*, III, 37). C'est le principal et unique habitat groupé, aggloméré, du territoire, connu à ce jour. Deux zones de vestiges y sont principalement attestées à l'époque gallo-romaine : d'abord l'agglomération romaine développée autour du futur quartier canonial de la cathédrale du Bourg, qui visiblement s'étend davantage vers l'est en suivant le *Mardaric*¹⁴. Pour la fin du III^{ème} s et surtout IV^{ème} s. la zone du Bourg sera une zone funéraire et un lieu culturel, qui se structureront à partir du V^{ème} s. Le deuxième point est la zone des thermes, avec supposition d'une exploitation antique de la source thermale et une *hospitalia* des I^{er}-III^{ème} s. fouillées (Demians d'Archimbaud 1997, 2004a et 2004c).

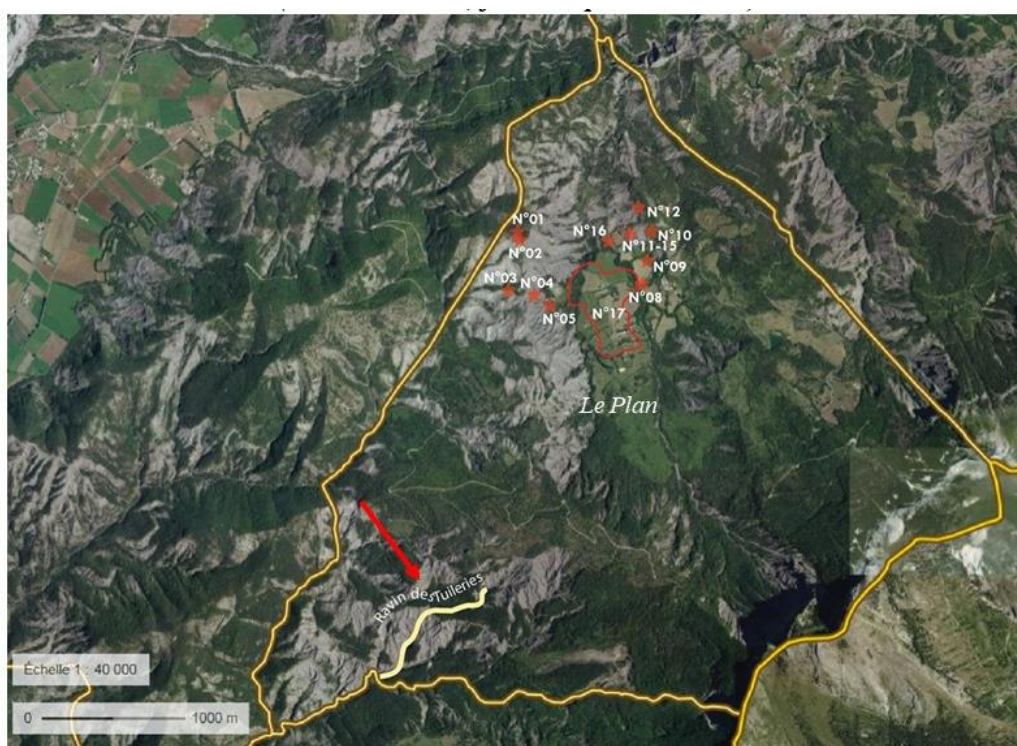
Tout autour ont été identifiés divers sites (figure 10), notamment du côté des Durbes et d'Entrages pour les zones les plus proches d'Archail (établissement, four de potier, villa, nécropole, abri sous-roche... en sus de découvertes mobiliers hors contexte). Plus proche encore d'Archail, on retrouve toujours une concentration de découvertes assez conséquente depuis la Préhistoire jusqu'à la période romaine, au niveau du col de l'Ourme, témoignant encore de la vivacité de l'itinéraire vers la montagne. Une autre voie romaine est envisagée, cette fois-ci au nord de la commune : ce serait la voie secondaire Cagnes-Digne, dite *via Vintinia* et *via Salinaria* de Castellane à Digne/Sisteron, dont le tracé

¹⁴ Fouille de la cathédrale et de la résidence pour personnes âgées (habitations avec thermes, possible édifice public – niveaux des I^{er} et III^{ème} s., en usage jusque vers la fin du III^{ème} s. avec des tombes) ; avec au moins une extension jusqu'au collège Borrély récemment mise au jour. En effet, les dernières fouilles préventives (Sélèque, Bouterin, Henrion 2015 ; Buccio, Bouterin 2016 et surtout celle qui vient de se terminer sous la direction de J. Sélèque, SDA04 – décembre 2018-janvier 2019) montrent une extension de la ville antique peut-être plus importante que prévue, vers l'ouest notamment.

hypothétique suivrait peu ou prou la D12 depuis Entrages, passage par *Feston* pour *le Purgatoire* (*Mouirouès*) (Chavane 1995). Enfin, vers l'ouest de la commune maintenant, se trouverait la civitas d'*Eturamina/Etoramina*, cité épiscopale établie de façon éphémère entre Basse Thorame et Haute Thorame au milieu du Vème s. (notice de G. Barruol dans Bérard 1997, Beaujard 2006)¹⁵. Or cet évêché pourrait avoir été établi antérieurement sur une civitas romaine et c'est cette civitas qui serait traversée par la voie romaine de Castellane à Digne, mentionnée ci-dessus, en empruntant le tracé de *l'Issole* pour rejoindre ensuite l'Asse, puis Entrages après le col du *Corobin*. Le territoire d'Archail, bien qu'il ne soit pas traversé par ces axes fréquentés, n'en est pas moins guère éloigné comme on peut le voir sur la carte générale (figure 10).

Quelles sont les traces antiques au sein même de la commune d'Archail ? pour commencer, D. Thiéry, historien amateur très éclairé avait parcouru le cadastre napoléonien, et proposait de voir dans le toponyme *ravin de la Tuileries*, vers *l'Areste*, la trace d'un habitat romain (2014) (figure 11, flèche rouge). Nous sommes loin du village actuel... mais pas tellement d'une hypothétique voie de passage du côté des *Dourbes/Mouiroués* ? Cependant, le terme « tuilerie » peut tout aussi bien désigner une zone d'extraction d'argile, et dans tous les cas il n'est guère datant.

Figure 11 - Carte de localisation des découvertes archaïques d'époque romaine (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



Matériellement, des fragments de *tegulae* apparaissent de ci de là sur la commune, idem pour divers murs éboulés, et quelques céramiques plus parlantes pour l'Antiquité romaine. Et la céramique non tournée mentionnée par l'âge du Fer pourrait éventuellement avoir été fabriquée à la période romaine. En résumé (figures 11 et 12) : de tous temps ont été observées un grand nombre de *tegulae* au lieu-dit *La Tour* ; l'une aurait présenté des traces de doigt (avec du verre violet et une scorie – sites n°1, 2 et 3). À cela s'ajoute le fait que des chasseurs, selon la mémoire collective, y auraient vu des tombes sous bâtières (dans les années 1940-1960 ?). Sur le replat au pied des robines entre *La Forêt* et *La Tour*, avec la céramique non tournée citée précédemment (n°4 et 5), se trouvaient un bord de coupe en céramique sigillée, un fragment de céramique à fond plat avec moulure extérieure au niveau du pied, un fragment à pâte fin plus épais (fragment d'amphore ?), des *tegulae* (dont rebord) ; mais aussi un fragment de meule, et des scories et des clous variés et non datés (dont probablement des clous de chaussures). Faut-il associer à cette période le fragment de rebord de récipient en métal cuivreux, ou bien à la phase précédente ? En outre, du point n°6 (entre n°4 et 5) proviennent deux objets en or (figure 13a) : une sorte

¹⁵ Dans les conciles de Riez en 439 et de Vaison en 442 apparaît le nom de son évêque, Sévérianus.

de ruban plat (cassé aux deux extrémités ?) avec très léger épaissement sur bords longs ; et une tige en or très fine, enroulée sur un tour et un quart. Des éléments de parure à rattacher à l'antiquité, ou bien plus tardifs ?

Figure 12 - mobilier archéologique d'époque romaine (crédit D. Isoardi)

a) Pied des robines (sous la Tour, points n°4 et 5) : tesson de sigillée (1), vase à fond plat (2), fragment de récipient en bronze (3)



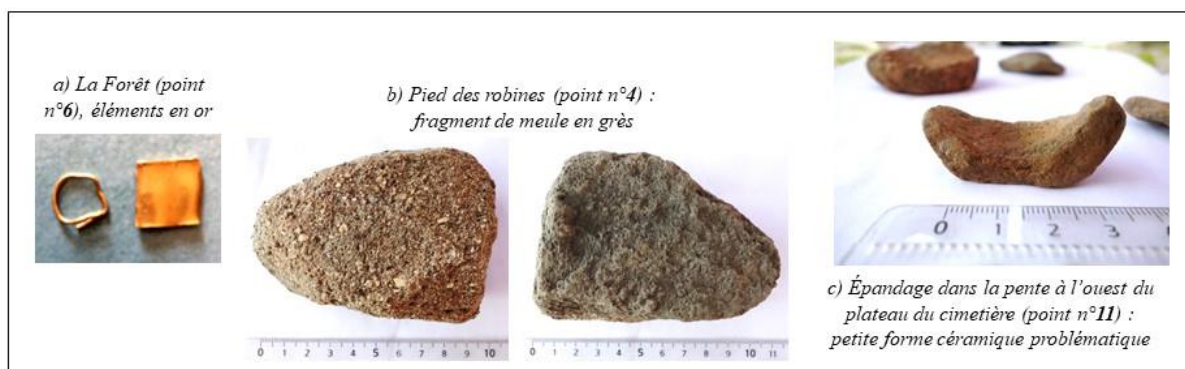
b) Eboulis du cimetière (points n°10) : fragment de tegula



En face du champ dit *Pré Granier*, à l'est de la route, dans le talus où la terre s'effondre (n°8), se trouve un certain nombre de tegulae (et les deux tessons de céramique non tournée cités supra). Récemment, une monnaie a été découverte illégalement dans un champ entre *La Forêt* et *Pré Granier* : illisible, son petit format orienterait vers l'Antiquité (n°17). Mais bien entendu, comme cette monnaie a été trouvée en plein champ, elle a pu y être dispersée lors de l'épandage de fumures¹⁶.

Illustrant l'occupation d'un point haut, les pentes du plateau du cimetière et chapelle *Notre-Dame* (n°11), ont livré encore des tegulae, avec un fond de petit vase très problématique (figure 13c), qui ne paraît ni moderne ni médiéval (et avec d'autres objets plus récents, détaillés plus loin, voire non datés comme de la meule). Des tegulae sont aussi présentes dans les éboulis au sud-est ou ouest de *Notre-Dame* (n°9 et 10), avec notamment de la céramique commune, de fine épaisseur et sans vernis (peut-être antique, mais pas forcément). Tegulae également vers le Serre (n°12). Du point n°16, bien en bas du plateau *Notre-Dame* côté sud, provient un verre irisé¹⁷.

Figure 13 - éléments non datables, mais proches de découvertes antiques



¹⁶ Rejets dans les champs des déchets domestiques pour les fertiliser. La monnaie provenant des déchets d'une maison, celle-ci ne se trouvait pas obligatoirement située au niveau de ce champ.

¹⁷ Nous remercions ici R. Rêve, doctorante d'Aix-Marseille-Université, céramologue et rattaché au *Centre Camille Jullian*, pour son coup d'œil sur ce mobilier.



Vue sur le Plan depuis La Tour
(crédit Y. Bidet, 2018)

Certes, il est difficile de dire si toute la céramique non tournée doit être rattachée uniquement à la période protohistorique ; et inversement, la *tegula* n'est pas non plus uniquement antique (elle perdure globalement jusqu'à l'époque carolingienne). Et bien sûr, il ne s'agit pas d'un ramassage systématique... Mais pour l'instant, deux grandes zones semblent se dégager (ou plutôt, une extension de la zone protohistorique ?). Se distinguent à nouveau *La Tour* et son piémont ouest, jusqu'au bas du *Plan* et avec *Pré Granier* de l'autre côté du torrent du *Vabre*. Et en face, désormais la haute position du plateau *Notre-Dame* semble occupée. Il y a donc une continuité avec la zone d'occupation précédente, qui s'étend en plus vers un point haut... Les établissements romains ne sont pas seulement en zone basse et le perchement n'est donc pas l'apanage de l'âge du Fer : situation qui va contre les schémas traditionnels ?

5. Époques mérovingienne et carolingienne : la bergerie de Joannes

Restée à l'écart des premières invasions nordiques de la fin du III^{ème} et du IV^{ème} s., la Haute Provence est demeurée plus longtemps dans le giron de l'empire Romain. Ce n'est que vers 470 que les Burgondes ont étendu leur domination jusqu'à la Durance, occupant le nord et l'ouest du département des Alpes-de-Haute-Provence. Les Ostrogoths prirent ensuite le pouvoir au VI^{ème} s., quand Théodoric le Grand s'est posé en restaurateur de la Préfecture du Prétoire des Gaules. Puis, pour des raisons d'opérations militaires sur le front byzantin, la Provence a été offerte au Francs qui l'intégra en 536 ou 537 au Royaume Germanique. Elle a été administrée, par délégation par des patrices, Arles étant la capitale de la province¹⁸. Le déclin de l'Empire Romain a été en outre concomitant, à la fin du IV^{ème} s., du démarrage d'une période froide et humide¹⁹.

Dans le même temps, le culte chrétien a commencé à prendre le dessus sur le paganisme. Mais la pénétration du christianisme a été tardive dans l'arrière-pays provençal²⁰ : les évêchés ont été nommés pour la première fois au cours des V^{ème} et VI^{ème} s. On suppose, de manière générale, qu'ils ont été créés sur la base de l'organisation romaine, les *civitas* et les *vici*²¹. C'est le cas de *Dinia* : le diocèse de Digne aurait été calqué sur l'étendue de la *civitas* antique²². Pour la région de Digne, sont connus Vincentius et Domninus, évangélistes de la région, venus des Alpes-Maritimes. Vincentius serait le premier évêque de Digne, élu par les habitants et donc réel fondateur de l'église locale²³.

Avançant dans le temps, la Provence a ensuite été fréquemment partagée à la suite de la mort de chaque roi franc (rattachée par exemple au royaume burgonde au VI^{ème} s.), et a subi encore diverses invasions. Notamment, on apprend de l'abbé Féraud que Digne, au début du Haut Moyen âge (VI^{ème}

¹⁸Voir entre autres Jouanaud 2013, Dumézil 2013, et Duchène 1982.

¹⁹ Morris, Saller, Sheidel 2003 ; GREC-PACA 2016.

²⁰ Certainement pas antérieure au IV^{ème} s., elle daterait même des V^{ème}-VI^{ème} s. selon certains : il faut en effet attendre le VI^{ème} s. pour être assuré de l'existence d'évêchés à Glandèves/Entrevaux, Senez, Riez, Sisteron, puis Digne, Gap, ... (Barruol 1997, 70, Barruol 2004a, voir aussi Thiéry 2014).

²¹ La *civitas* romaine a pu être choisie comme circonscription ecclésiastique de base, et le chef-lieu pour siège de l'évêque. Les plus importants de ces pôles antiques ont sans doute été les premiers à être christianisés, tandis les campagnes restaient encore attachées aux dieux païens

²² Et resterait suffragant de l'archevêché d'Embrun.

²³ Notice de Digne dans Bérard 1997.

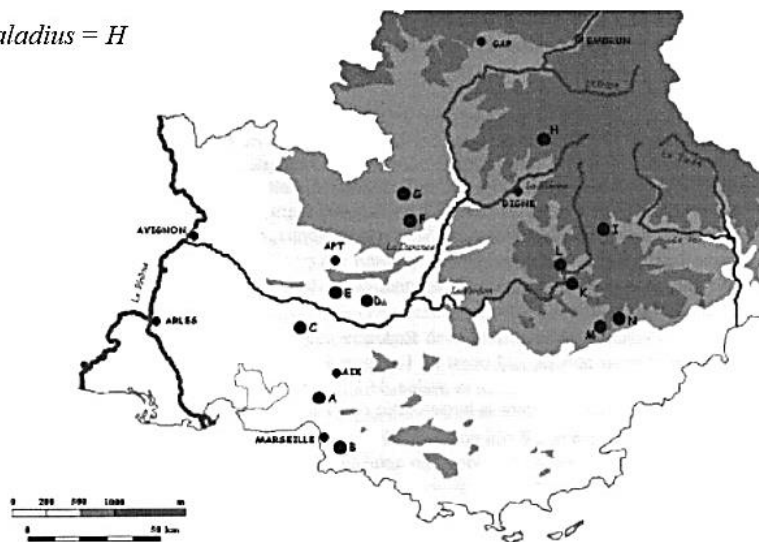
s.) fut saccagée par les Saxons et les Lombards. Au VII^{ème} s. la Provence est gouvernée par un patrice pratiquement autonome. Ensuite, le VIII^{ème} s. a vu les Sarrasins écumer la région, avec notamment les destructions ou pillages de Riez, Castellane, Sisteron et Digne (Boyer 1969 ; Carrier, Mouton 2010).

En 843, le secteur a été rattaché à la Lotharingie (passant au X^{ème} s. dans le Saint Empire Romain Germanique). C'est ainsi qu'au IX^{ème} s., la Haute Bléone connaît la paix carolingienne, sous la tutelle des moines de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. L'empire de Charlemagne, qui couvrait une grande partie de l'Europe de l'ouest, a apporté stabilité du pouvoir et des institutions, une organisation centrale et une alliance entre l'Église et l'État. La population a augmenté et le commerce a redémarré. On a pu assister à la naissance des paroisses rurales, avec la création d'églises paroissiales et d'oratoires privées. Ces édifices, dotés et entretenus par le propriétaire des *villae*, ont constitué le premier réseau paroissial regroupant une population disséminée dans la campagne²⁴. En parallèle, à partir du VIII^{ème} s. le climat serait redevenu chaud, et le début du IX^{ème} s. marquerait l'entrée dans le petit optimum climatique médiéval (GREC-PACA 2016).

En termes d'exploitation économique, c'est aussi l'époque des grandes *villae* mérovingiennes et carolingiennes, certaines pouvant prendre la suite de domaines agricoles romains antiques. Plus spécifiquement sur le secteur de la Haute Bléone, les connaissances historiques sont liées à des documents écrits conservés (puis amplement étudiés), relatifs aux possessions de haute date de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille en cette région (figure 14) : l'*ager Galadius*, ou *Caladius*²⁵. L'*ager Galadius* a fait l'objet d'un dense et méticuleux travail de synthèse par D. Vaissière, auquel nous renverrons pour davantage de détails (Vaissière 2016b et figure 15). Nous précisons juste en quelques mots son fonctionnement, car comme nous le verrons, il va nous intéresser au plus haut point pour Archail. La qualité des indications dont nous disposons provient de l'étude du Polyptyque de Wadalde de 814²⁶.

Figure 14 - Carte de localisation des différents ager de l'église de Saint-Victor, dans le polyptyque du IX^{ème} s. (Devroey 2004)

Ager Galadius = H



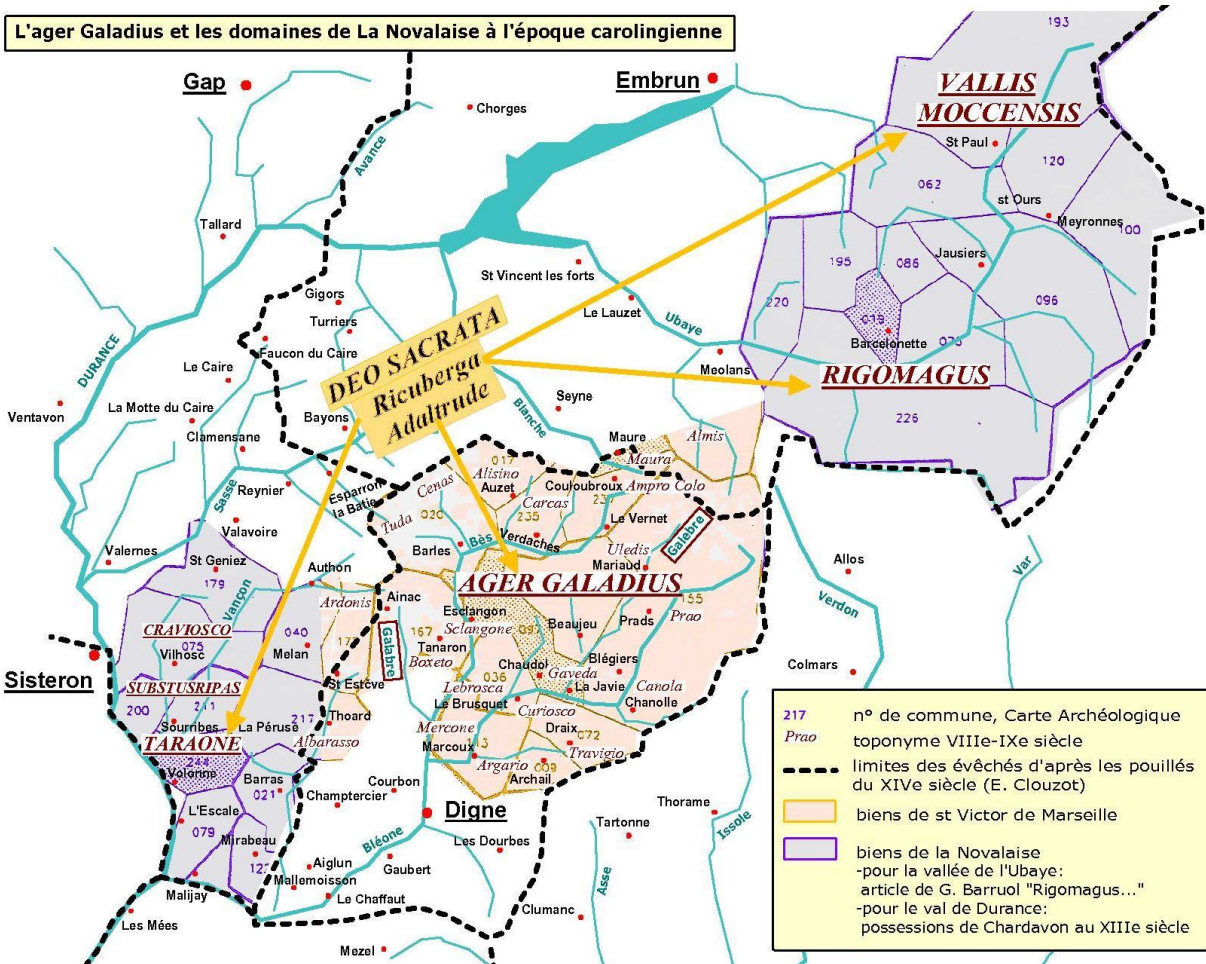
Les propriétés de l'Eglise de Marseille d'après les polyptyques de 813-814 et 835

Figure 15 - Proposition de D. Vaissière sur l'étendue de l'*ager Galadius* (travail et DAO de D. Vaissière – 2016b) D. Vaissière émet l'hypothèse (2016b, 22), que l'*Ager Galadius* était limité au sud-ouest et nord-est par les deux hydronymes portant le même préfixe Gal- : le Galabre et le Galèbre.

²⁴ Thiéry 2014.

²⁵ Ce domaine est un élément clé des immenses possessions de l'abbaye de Saint-Victor (13 *villae* dont deux *agers*, répartis en Provence dans trois départements actuels, les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence) : *Galadius* est le domaine le plus au nord. Le territoire se trouve en position excentrée par rapport à l'axe de pénétration majeure et immémorial de la Durance, mais en limite avec l'évêché d'Embrun. Les possessions de Saint-Victor dans les Hautes-Alpes étant beaucoup plus rares, il y avait donc un enjeu stratégique autour de ce domaine alpin.

²⁶ Ce domaine nous est connu par le plaid de Digne de 780 (plaidoyer de l'évêque Mauronte de Marseille), puis le polyptyque de Wadalde (enquête sur les biens de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille réailsée entre 813 et 814). Ces documents font référence au même territoire. Ce sont des pièces comptables qui recensent les biens fonciers que les moines de Saint-Victor de Marseille se sont vu usurper par les patrices, et qu'ils viennent alors réclamer en 780 (la bibliographie est importante sur le sujet, citons par exemple : Vaissière 2016b, Sauze 1984, Arbaud 1903 et 1903-1904, Balon 1971, Bergh 1941, Guérard 1857, Thiéry 2014, ...).



L'origine de ce domaine se trouve dans une *villa* mérovingienne dénommée *Caladius*, donnée à l'Abbaye Saint-Victor à la fin du VII^e s. par la femme du patrice de Provence, Nemfidius, aristocrate franc²⁷. Étant donné que cette *villa* est ensuite désignée *ager*, cela pourrait laisser entendre qu'elle est issue du regroupement de plusieurs *villae* gallo-romaines²⁸. Sur ce vaste domaine (de l'ordre de 600 km² ?), dont les limites seraient les communes de Thoard, le Castellard-Melan, Auzet, Seyne, Revel-Méolans, Prads, Chanolles et Marcoux (soit *grosso modo* la Haute Bléone élargie, figure 15)²⁹, se trouvaient différentes structures d'exploitations, tenues par des gens libres mais surtout par une population asservie à Saint-Victor, qui exploitait les terres pour les moines marseillais (c'est le moment du passage de l'esclavage romain aux serfs médiévaux).

²⁷ Le patrice de Provence était le personnage le plus puissant de la province, représentant légal de l'autorité royale.

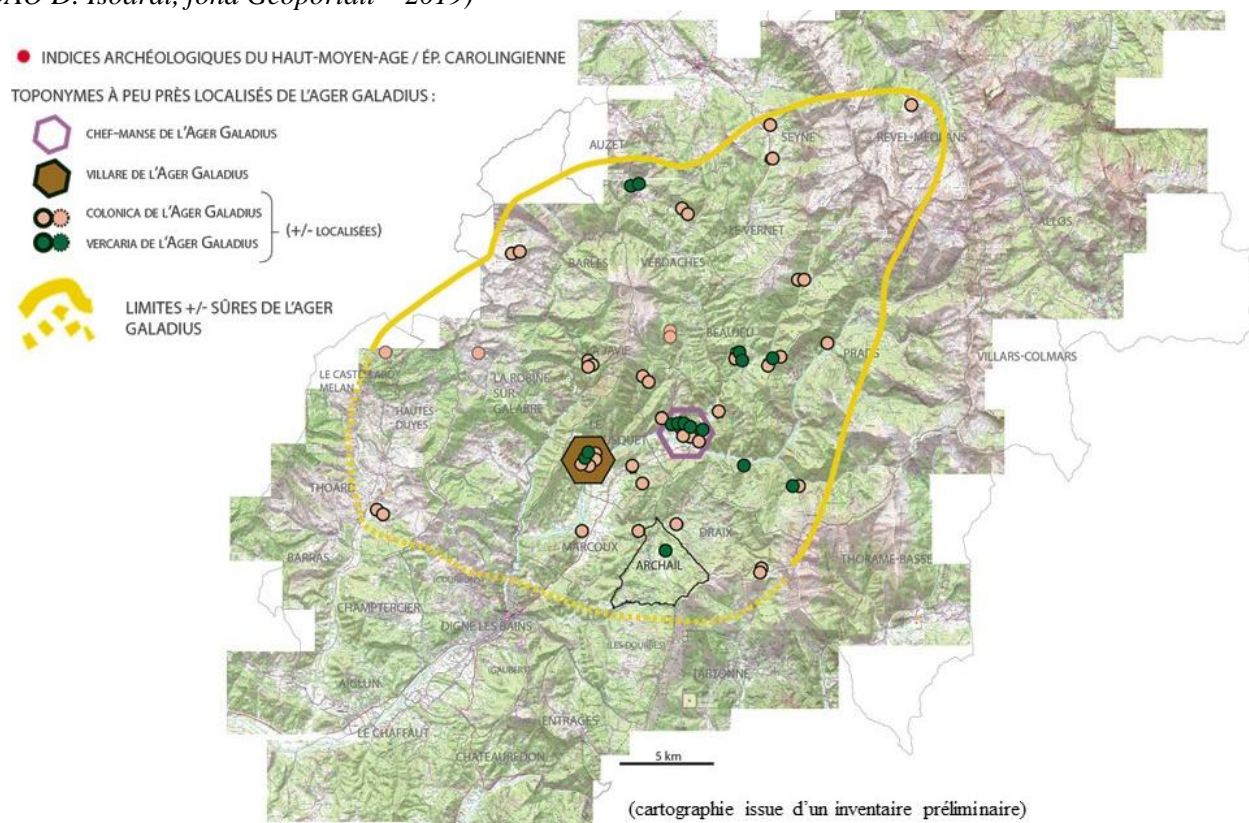
²⁸ C'est D. Thiéry (2014) qui a noté que le polyptyque de Wadalde emploie le mot *ager* au lieu de *villa* : il semble que ce terme désigne un domaine plus étendu que la *villa* (et plus petit que le *pagus*). Cela suppose que la *villa Caladius* d'origine se serait agrandie, intégrant dans son domaine des possessions extérieures prises sur d'autres *villae*. C'est ce que suggère aussi le plaid de 780 par « tout ce qui a été transféré d'autres lieux en ce lieu », en traduisant le mot lieu par *villa*.

C'est là une hypothèse à vérifier mais qui n'est pas impossible compte tenu du recensement d'une grande quantité de sites gallo-romains entre Marcoux et la Javie (Vaissière 2006).

L'étymologie apporte aussi d'autres pistes sur son origine (E. Sauze, 1984, 17) : on y voit soit un lien avec la racine oronymique prélatine **Kal-* selon Ch. Rostaing (rocher), soit un lien avec la peuplade des *Gallitae* (sur le sujet voir aussi Lamboglia 1944 ; G. Barraul 1969), ce qui n'est pas incompatible avec l'hypothèse de Ch. Rostaing (1950). Le nom *Galadius* pourrait donc dériver d'un nom de montagne divinisé, prélatin... et ainsi avoir une formation ancienne. Le débat n'est toutefois pas clos.

²⁹ C'est l'étude des différents toponymes, rapprochés des diverses localités mentionnées, qui invite à le situer dans la région naturelle de la haute Bléone et les vallées de ses affluents (*Bès, Arigéol, Bouinenc, Mardaric, Chanolette*), secteur géographique cohérent et bien délimité. Il correspond aussi à la partie nord du (futur) diocèse de Digne (Sauze 1984, 17-21).

Figure 16 - La Haute Bléone – carte des vestiges du haut Moyen Age (époques mérovingienne et carolingienne) (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



Chaudol/ *Caladio* (à la Javie) était originellement le centre ou *chef-manse* de ce grand domaine (qui passera plus tard au *Clucheret*). Autour, sur l'ensemble du domaine (figure 16), gravite la *pars colonica* composée de *manses* ou *tenures*, fermes tenues par des familles de paysans avec bâtiments et terres. Les 80 possessions de cet *ager* sont distinguées en 56 *colonicae*³⁰, 18 *vercarias*³¹, 1 *pasco* (pâturage). S'y rajoutent quatre lieux-dits sans attribution et surtout deux *villare*³². Pour le domaine religieux, les polyptyques font très peu allusion aux églises, ici seul un *presbiteratus* de *Saint-Damien* (non localisé) est mentionné³³. Sur le plan humain, ces *manses* ou *tenures* sont gérées par un tenancier et ses dépendants (dont sa famille), mais probablement aussi des esclaves de peine. Ce tenancier est soit un *mancipium*³⁴, soit un *colonus* (colon), soit un *accola*³⁵. *L'ager Galadius* est le domaine de Saint-Victor qui disposait justement du plus grand nombre de dépendants (Zerner-Chardavoine 1981, 371). Sur *l'ager Galadius*, on rencontre sept colons. Ces exploitants sont astreints à des redevances (le *cens*, le *tributum* et le *pasquier*³⁶), et probablement aussi à des corvées envers le maître de la *villa* sur la *pars dominica*. Nous disposons donc ici d'une base sans précédent pour comprendre les modalités de gestion d'un territoire, sachant qu'en outre les redevances en nature apportent des informations sur les ressources locales (zone de culture, maraichères, zones d'élevage, pâtures, mais également produits manufacturés). C'est une base de données formidable aussi pour l'étude démographique du XI^{ème} s. (le statut des gens, la

³⁰Le mot *colonica* (traduit souvent en colonge) signifie à cette époque « exploitation agricole », reposant sur un contrat, d'après lequel le propriétaire du sol répartissait entre plusieurs personnes un corps de biens plus ou moins considérable, à la condition d'une redevance annuelle (Thiéry 2014).

³¹Le terme *vercaria* est issu du latin *vervex*, brebis, désignant une bergerie, ou du moins des exploitations davantage tournées vers l'élevage (Zerner-Chardavoine 1981, 372).

³²Une localité plus importante qu'une colonge, composée de plusieurs fermes, soit un village ou un hameau.

³³Et sur cet *ager* se trouvaient deux prêtres, un diacre et deux clercs.

³⁴*Mancipium* désigne les dépendants, nés sur les terres de l'Église de Marseille, et de fait, non libres (les enfants des esclaves restant dans la propriété du maître).

³⁵Voisin ou habitat (sans doute celui qui cultive la terre qui ne lui appartient pas).

³⁶C'est la condition du tenancier qui détermine le régime principal du prélèvement seigneurial. Le cens, jusqu'au XI^{ème} s. où il deviendra numéraire, consiste à donner par an au propriétaire un porc et un mouton (le cens est exclusivement levé sur les colonges dirigées par un colon). Le tribut est un versement en numéraire, à cette époque en deniers d'argent ; il est prélevé épisodiquement. Enfin, le *pasquier* est un droit de pacage sur le saltus payé en brebis et agneaux ou monnaie. Quant à la *tasque*, soit le 11^e du produit des récoltes, elle n'est jamais citée, car elle concerne toutes les exploitations sans exceptions (Thiéry 2014 et Devroey 2004).

structure des familles, l'origine des exploitants, ... et les capacités de reproduction de cette main d'œuvre), car la population, méticuleusement recensée, était le principal outil de production de l'Abbaye marseillaise³⁷.

On remarquera que si au IX^{ème} s., les autres *villae* de Saint-Victor entre les portes de Marseille et la basse Durance sont nombreuses à être vides ou abandonnées, ce n'est pas le cas ici en Haute Provence : *L'ager Galadius* reste le domaine le plus peuplé du polyptyque de Wadalde³⁸, représentant pratiquement la moitié de la population recensée en 814 sur tous les domaines de Saint-Victor (entre 350 et 400 individus sur *l'ager Galadius*, selon différents comptages). On finira sur une possible spécialisation de la zone : sur les 22 *vercaria* de l'ensemble des possessions de Saint-Victor, 20 se trouvent dans *l'ager Galadius* (Sauze 1984, 28) : la Haute Bléone possède donc une claire spéciation dans l'élevage ovin.

Revenons maintenant à Archail : il se trouve que la *vercaria* du toponyme **Argario** de *l'ager Caladius* a été attribuée à ce village, depuis D. Arbaud (1903) jusqu'à E. Sauze (1984). L'origine de ce nom, d'après E. Sauze, serait issue du latin *arca*, « arche » avec suffixe *-arius*. Pour sa part Ch. Rostaing (1950, 120) y voit une origine celto-ligure, issue de la racine *kal-* : *are-cal-iu*, l'ensemble signifiant « devant les rochers ». S'il est délicat de trancher, la dernière étymologie évoque immédiatement, pour qui est familier d'Archail, la sensation que l'on a une fois au centre de la dépression centrale de la commune dans ses limites actuelles (*Le Plan*), au pied des montagnes rocheuses du *Pic de Couar* et du *Cucuyon* qui nous dominent³⁹. En outre, on trouve sur la commune d'Archail le lieudit *Gargan*, replat à mi pente entre le village et le pic de Couar, situé justement devant ces « rochers » et phonétiquement proche d'*Argario*⁴⁰.

Pour le IX^{ème} s. (voire sans doute avant), Archail est donc une simple possession des moines de *Saint-Victor* de Marseille. C'est surtout le lieu d'une bergerie, gérée par un **Joannes**. Que dire sur Joannes ? Le Polyptyque de Wadalde ne livre que peu de choses à son sujet, hormis sa servitude. L'origine de son nom pourrait être latine, mais « Joannes » est le prénom le plus répandu à cette époque, dans le polyptyque (Bourin, Chareille, 2009, 263). C'est aussi un prénom chrétien. On sait qu'il avait des enfants, qui sont *ad requirendum* (c'est à dire « à rechercher » au moment de l'enquête de 814), et le nom de la mère n'est pas mentionné (pour information, en moyenne on compte entre 2 et 4 enfants par couple dans *l'ager Galadius*, cf. Zerner-Chardavoine 1981, 371 et 374). D'après D. Thiéry (2013), si le nom d'une personne n'est pas mentionné, c'est qu'elle n'appartient pas à Saint-Victor (inutile de la comptabiliser) : aussi sa compagne pouvait très bien être de condition libre. Pourquoi des enfants *ad requirendum* ? Ont-ils disparus ? Les avait-on déplacés sur une autre exploitation, sur un autre domaine de Saint-Victor ? Ou plutôt, vue la topographie montagneuse du lieu, n'étaient-ils pas plus sûrement en activité quelque part sur le terroir archaillon le jour de l'enquête pour le polyptyque, et non pas à la bergerie même⁴¹ ? Ou alors étaient-ils réellement partis ? Il est possible aussi que ces exploitants aient été en fuite, en quête de liberté (voir Thiéry 2013).

Joannes était un homme au service de l'abbaye de Saint-Victor. Toutefois, d'après les historiens, il semblerait que les populations alpines ne furent finalement ni trop misérables, ni trop asservies, pour qu'on prenne la peine de les compter aussi soigneusement (Poly 1976). Joannes et sa famille n'étaient peut-être pas les seuls habitants autour d'*Argario*, mais s'il y avait des paysans libres ou relevant d'un autre maître sur ce même territoire archaillon, ils n'étaient en tous cas pas mentionnés car n'importaient peu pour Saint-Victor (cf. Devroey 2004). En tous cas, pour Archail, cet homme est bien le premier individu connu⁴².

Normalement, cette exploitation a ensuite été transmise aux descendants de Joannes, eux-mêmes restant toujours sous la coupe de l'Église⁴³... Mais cette famille de bergers du haut Moyen Âge et sa descendance est-elle restée sagement sous domination de Saint-Victor ? À quel moment le territoire est-il passé des mains de l'abbaye aux mains de seigneurs locaux du plein Moyen Âge dont nous parlerons

³⁷ Force de travail ou futur recrutement ecclésiastique, dont il faut connaître et gérer la reproduction (Zerner-Chardavoine 1981).

³⁸ Seulement un tiers ou un quart des exploitations étaient *apstae* (abandonnées - ou non gérées par un tenancier directement lié à/sous la coupe de l'Église - cf. Devroey 2004), ce qui est peu par rapport aux autres *villae* de Saint-Victor.

³⁹ Et il est amusant de remarquer que ce serait là la première appellation du *Couar* et du *Cucuyon* !?

⁴⁰ Mais *Gargan* évoquerait aussi la notion de gosier, de « gargouille » (Mistral 1878) : en effet, de l'eau s'écoule presque en permanence de ce plateau, faisant notamment un bruit de gargouillement après l'orage.

⁴¹ Zerner-Chardavoine 1981, 373.

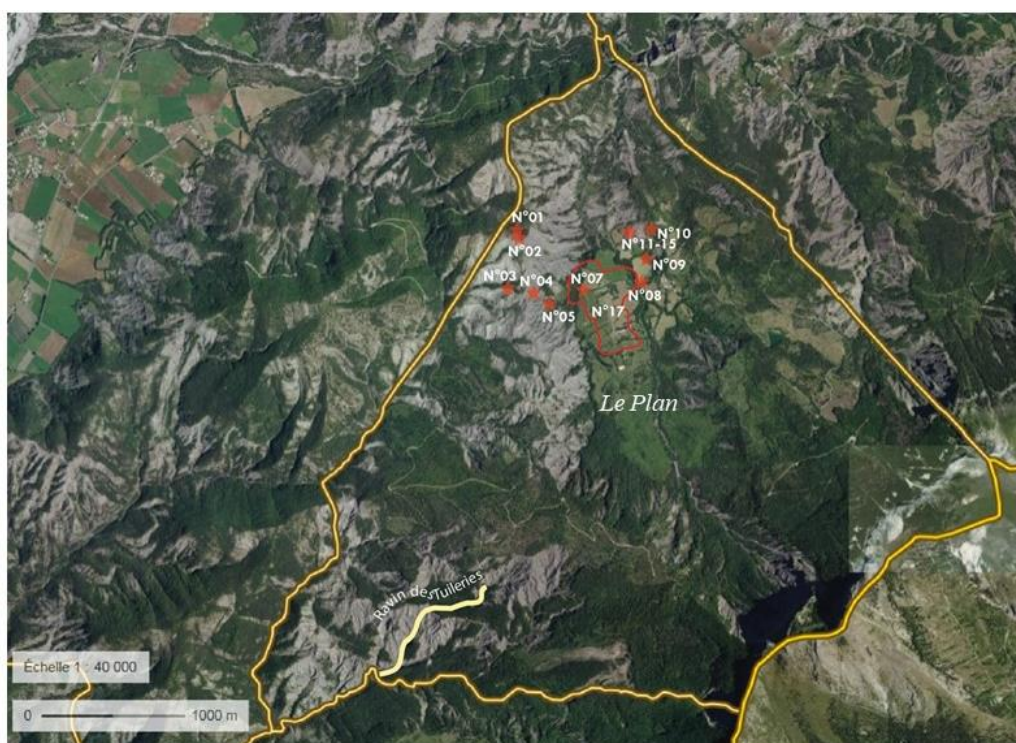
⁴² Et là, face à ce nom, comment ne pas penser à notre « Jean », Jean Marie Ravel, l'une des personnes les plus dévouées à son village, qui nous a malheureusement quittés en juin 2017 ?

⁴³ M. Zerner-Chardavoine (1981, 377) parle même d'une population « pionnière » sur ces espaces.

plus loin ? Les textes sont bien plus rares pour la suite, sur le devenir de *l'ager Galadius*. Mais le nombre de plaintes et procès des XI-XII^{ème} et XII^{ème} s. laissent entendre que les redevances ne sont pas toujours payées, que ces biens religieux ont été plus ou moins accaparés par les alleutiers (exploitants), et qu'il était difficile pour l'abbaye de venir jusqu'ici faire respecter ses droits (Vaissière 2016b) ...

Archéologiquement, où situer cette bergerie ? Revenons sur la carte des découvertes (figure 17). Nous avons déjà précisé ci-dessus que les *tegulae* ont pu être utilisées jusqu'à l'époque carolingienne, donc les points de découvertes en rapport doivent aussi être retenus pour cette phase (points n°1, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11). Par contre une découverte plus spécifique doit être mise en exergue. Il s'agit malheureusement d'un objet collecté clandestinement (et malgré tout porté à notre connaissance) : au lieu-dit *La Forêt* (n°7) a été mise au jour une agrafe de linceul oblongue à double crochet de section plate, à décor de cercles oculés (en alliage cuivreux). C'est un accessoire funéraire, datable entre la fin du VI^{ème} s./début du VII^{ème} s. et le IX^{ème} s.⁴⁴, soit pleinement la période étudiée ici. Au niveau du point n°6, non loin de ce point 7, proviennent les deux objets en or cités supra (figure 13a). Doivent-ils être attribués à cette période ?

Figure 17 - Carte de localisation des découvertes archaïques du haut Moyen Âge (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



Pour cette époque, c'est donc le seul site de la commune (dans une zone déjà traversée voire occupée aux époques antérieures). Visiblement, ce serait un lieu funéraire : mais où se trouve l'habitat associé ? La fameuse *vercaria* est-elle à proximité ? Une zone d'occupation en cette partie basse *du Plan* (soit un pôle de peuplement « sous les rochers ») laisserait une belle zone herbeuse à disposition des troupeaux en dessous du pic de *Couar*... Mais ce n'est là qu'une hypothèse.

⁴⁴ Mocci., Perez et Dumas 2007.

6. Le Moyen Âge : le castrum d'Argal, sous la coupe de seigneurs et du chapitre de Digne

À la fin du X^{ème} s., les Sarrasins sont enfin chassés de Provence par Guillaume « le Libérateur » et son frère Roubaud. Cette opération a permis à Guillaume d'obtenir la suzeraineté de la Provence et d'être nommé marquis en 975⁴⁵. Des terres et des biens seront alors distribués à leurs fidèles, et d'anciens domaines monastiques tomberont aux mains de laïcs. C'est ainsi que la seigneurie s'est installée dans les montagnes : sur ces biens qui se transmettent de génération en génération, ont été bâtis de nouveaux édifices pour protéger ces nouveaux domaines. D'abord de simples tours faites de terre et de bois, des châteaux en dur seront ensuite érigés au-dessus de mottes castrales : symboles de protection comme de domination. C'est la période de l'*incastellamento* des XI-XII^{ème} s., grand mouvement de regroupement et de mise sous contrôle des populations⁴⁶. Il semblerait également qu'à un peuplement auparavant lâche, se soit substitué un peuplement plus dense, associé à une exploitation plus intensive reposant sur la communauté de paysans maintenant soumises aux seigneurs locaux. C'est le début du féodalisme, nouveau système politique, économique et social (Coudou, Lawers 2008).

En haute Bléone comme ailleurs, se crée un réseau de domaines autour de petites ou plus grandes familles (figure 18) : celle des Beaujeu, issue des Mison-Dromon, est notamment un véritable clan aristocratique bien implanté en haute Bléone (Vaissière 2016b, 38-39). Mais des noms de petits seigneurs locaux apparaissent ci et là : les Barras ; les Faraud/Féraud de Thorame ; Peire et les Guigue de Gaubert ; Aubert de la Javie ; Pierre Chanolle à Chanolles ; Arnaud de Blégier qui possède aussi des terres dans le Haut Verdon ; les Amalric, seigneur de Tanaron ; Guillaume Marcoux à Marcoux ; le chevalier Raimbaldus de Verdaches...⁴⁷ À partir de cette époque, ces différents lignages vont ancrer leur présence dans tous les points forts, névralgiques de ces vallées (Vaissière 2016b, 39). Et nous verrons qu'Archail n'est pas en reste.

En parallèle, le second pilier de cette société médiévale a été l'Église (Coudou, Lawers 2008). Au cours du XI^{ème} s. et en lien avec la réforme grégorienne, se propage un grand mouvement de restauration de l'Église (Thiéry 2014). Ce mouvement de ferveur religieuse, de rénovation et de purification a été diffusé principalement grâce aux moines. Différents ordres religieux se sont implantés en Haute Bléone (Vaissière 2016b) : l'ordre chalaisien, depuis Boscodon, à *Faillefeu* dans la vallée de Prads au milieu du XII^{ème} s., les chanoines de Saint-Ruf à Beaujeu au début du XIII^{ème} s., une présence plus ponctuelle du monastère lyonnais de *l'Ile-Barbe* au Brusquet, ainsi que les moines de Lérins⁴⁸ au Mousteiret. Et en 1298, *Faillefeu* est passée sous l'obédience de Cluny (figure 18).

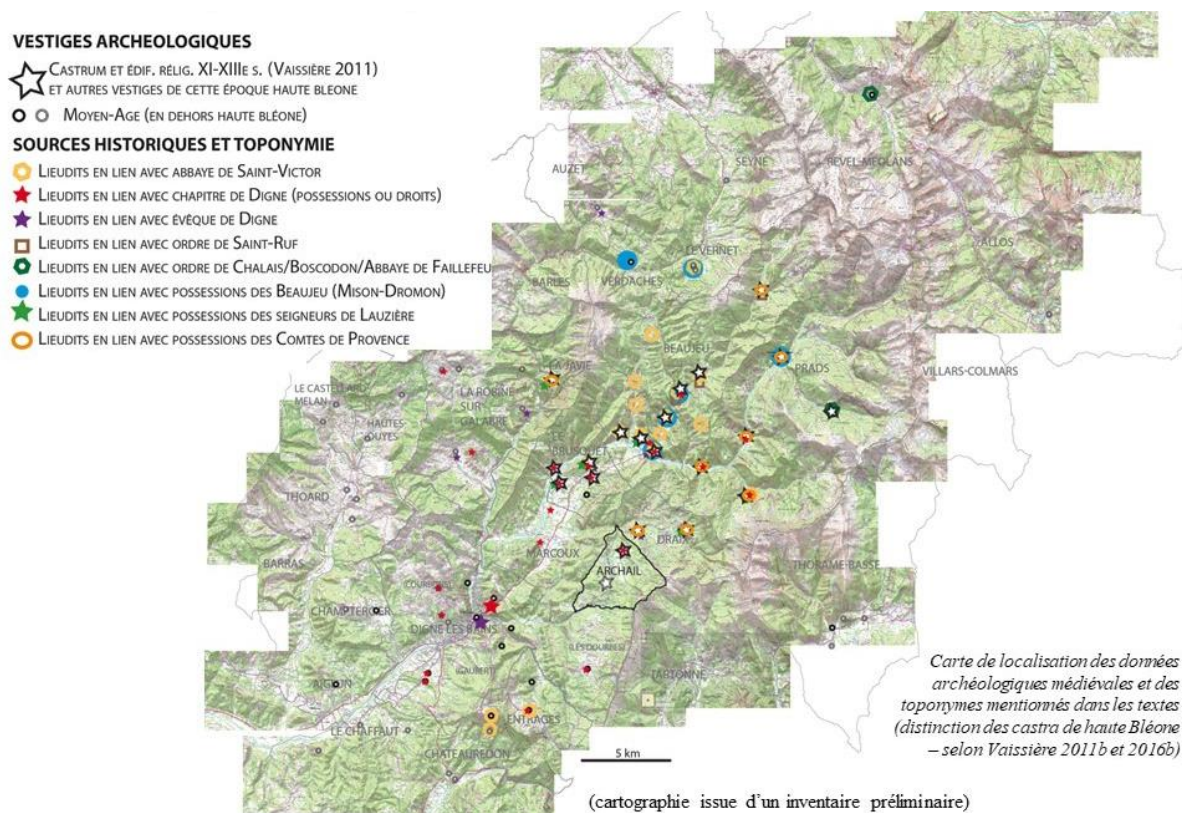
⁴⁵ Thiéry 2014, Duchêne 1982 et Carrier, Mouton 2010.

⁴⁶ Qu'on appelle « encellulement » dans l'Europe du nord, et « *incastellamento* » dans les pays méditerranéens.

⁴⁷ Vaissière 2016b, Poly 1976, Thiéry 2014...

⁴⁸ Village en limite des Alpes-Maritimes.

Figure 18 - La Haute Bléone – carte des vestiges du Moyen Age (XI-XIVème s.) (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



Cette reprise spirituelle est accompagnée d'une influence temporelle, par l'abondance des biens fonciers qui sont offerts aux ordres religieux par les seigneurs laïcs (Vaissière 2016b, 37). C'est ainsi que nombre de domaines religieux des IX –Xème s., accaparés précédemment pendant une phase de désordre, sont restitués durant les XIème - XIIème s. : ce fut le cas pour l'abbaye de Saint-Victor, qui réclamait la restitution de la totalité de *l'ager Galadius*, progressivement grignoté par les alleutiers après 814⁴⁹. Dans cette sphère religieuse est apparu un nouvel acteur de poids : le chapitre cathédral de Digne (au moins dès la fin du XIIème s.), qui s'est vu lui-aussi attribuer des terres. Nombre de donations, notamment des *castra*, sont confirmés par la bulle du Pape Alexandre III en 1180⁵⁰. À titre personnel, l'évêque de Digne possède également certains domaines (par exemple il a été un temps baron de *Lauzière*).

Enfin, le XIIème s. voit également l'ascension de la maison de Barcelone à la tête du Comté de Provence avec Raimond-Bérenger. Ce phénomène a également impacté la géopolitique locale des seigneurs locaux, puisque celui-ci a soutenu l'implantation de la famille des Lauzière dans le territoire, afin d'affaiblir le clan des Beaujeu (figure 18).

Le moyen âge en Haute Bléone fut donc marqué par une multitude d'acteurs, un morcellement du territoire, des imbrications entre divers propriétaires tantôt laïcs, tantôt religieux, des changements de domination de ces terres ... sur fond de tension entre ces protagonistes, certains plus puissants que d'autres. Difficile de dire à quel niveau ces événements ont pu impacté les paysans locaux, quel fut leur niveau d'allégation, si cela a donné lieu à de nouvelles modalités de gestion, à une potentielle prise d'autonomie plus ou moins relative entre les représentants locaux des seigneurs et l'autorité des chefs de famille de la communauté⁵¹ ... Dans tous les cas, il fallait continuer de travailler les champs et de

⁴⁹ C'est en effet en 1048 que les Comtes de Provence rendent le domaine aux moines de Saint-Victor, en plusieurs étapes (entre 1021 et 1218). Ce domaine apparaît amoindri par rapport à son état de 814 : n'est resté que Chaudol (la Javie), le Mousteiret (le Brusquet), le Clucheret (Beaujeu) et le Vernet. Il leur faut batailler contre l'évêque de Digne, les alleutiers de Chaudol, les Mison-Dromon et les Chanoines de Saint-Ruf. Ce n'est qu'au bout de 70 ans, vers 1218, qu'ils récupéreront seulement une petite partie de leurs anciens biens. À ce moment, les moines de Saint-Victor deviennent seigneurs du Clucheret, délaissant l'ancien centre de Chaudol (Vaissière 2016b ; Thiéry 2014).

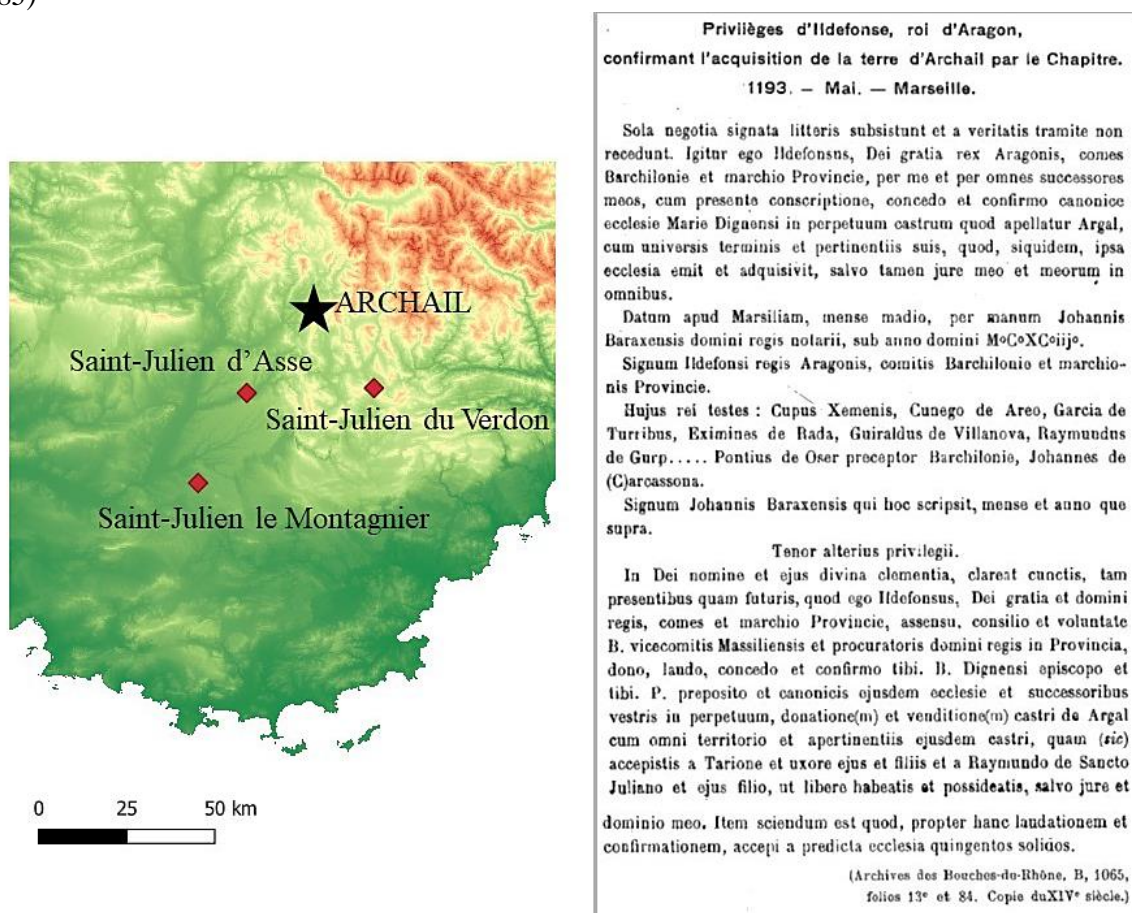
⁵⁰ Vaissière 2016b, Thiéry 2014.

⁵¹ Comme ce fut par exemple le cas à Digne avec la création du Consulat de Digne en 1297, par les Bourgeois voulant se gouverner seuls face aux seigneurs ecclésiastiques (Niel 2006).

conduire les troupeaux, quelle que soit l'origine du seigneur. Rappelons également qu'entre 700 et 1250 ans, l'optimum médiéval est atteint. Selon Emmanuel Le Roy Ladurie, le XIII^{ème} s. constitue à la fois l'apogée et le chant du cygne du Petit Optimum Climatique Médiéval (1959). Il s'accompagne d'une hausse démographique générale en Haute Provence jusqu'au XIV^{ème} s.

Pour Archail, les quelques sources à disposition éclairent d'abord les « dominants ». On doit à E. Isnard d'avoir mis au jour un texte dans les archives des Bouches-du-Rhône, pouvant avoir trait à Archail. Le village serait alors désigné *Argal*, dont on sent la filiation avec *l'Argario* de 814. Certes, le lien est tenu, mais c'est tout ce dont nous disposons à ce jour. Ce texte en latin est présenté dans la figure 19 : En 1193, la seigneurie d'Archail, dite *castrum d'Argal* est donnée par deux seigneurs laïcs, un certain Tarion et un Raymond de Saint-Julien, au chapitre cathédral de Digne, qui en devint le seigneur. Au mois de mai de la même année, Ildefonse (Alphonse II), roi d'Aragon, comte de Barcelone et marquis de Provence (fils et successeur du comte Raimond-Bérenger IV de Barcelone) confirme cette acquisition de la terre et du *castrum d'Argal* (Archives des B-d-R, B 1065 dans Isnard 1913-1914)⁵².

Figure 19 - Confirmation de l'acquisition du *castrum d'Argal* par le chapitre de Digne, 1193 (dans Isnard 1914, 482-483)



Il y a plusieurs informations à tirer de ce texte :

- On en déduit qu'entre 814, précédent « recensement », et cette information de la fin du XII^{ème} s., le territoire est passé, à une date indéterminée, de la coupe de Saint-Victor à un ou des seigneurs locaux. Entre le domaine carolingien et la situation du XII^{ème} s., ce petit territoire a pu faire les frais du démantèlement des biens de Saint-Victor, être accaparé par l'un des différents patrices, un aristocrate local, voir les alleutiers... à l'image de ses voisins (voir par exemple l'étude de Beaujeu dans Vaissière 2016b). Trois siècles qui nous restent inconnus !

- Puis, avant 1193, ce territoire est passé sous la coupe de deux seigneurs, avec femme et fils pour Tarion, fils pour Raymond, dans le cadre de la mise en place de la société féodale. Le *castrum* a sans

⁵² A la fin du XII^e siècle les biens appartenant au chapitre de l'église cathédrale de Digne figurent dans deux bulles identiques faites par les papes Alexandre III en 1180 et Lucius III en 1184 (Vaissière 2016b, Théry 2014). À cette liste, se rajoute en 1193 la terre et la seigneurie d'Archail (Privileges d'Ildefonse, roi d'Aragon confirmant l'acquisition de la terre d'Archail par le Chapitre en 1193 ; Archives des B-d-R, B 1065 dans Isnard 1913-1914).

doute été fondé à ce moment-là. Ces seigneurs résidaient-ils à Archail (sachant qu'il était possible de déléguer) ? Raymond est dit seigneur de *Saint-Julien*. Mais lequel ? *Saint-Julien d'Asse* ? *Saint-Julien du Verdon* ? *Saint-Julien le Montagnier* ? Une enquête est ici à faire (voir carte de la figure 19).

- L'ensemble de ces biens, château et terres, ont été vendus au prix de 5 00 pièces (ducats, pièces d'or).

Pour les décennies suivantes, le dépouillement de toutes les seigneuries de Haute-Provence a été effectué par M.Z. Isnard (1913 – père d'E. Isnard), et l'on apprend alors qu'Archail, après 1193, est quasiment resté dans les mains du chapitre de Digne jusqu'à la Révolution Française⁵³. Le territoire a été administré par différents chanoines prébendés ou des prévôts (comme dans l'enquête de 1252), qui s'intitulèrent « seigneurs d'Archail », et dont les noms nous sont parfois transmis (figure 20). Parmi ces noms, certains sont clairement des seigneurs prébendés ; pour d'autres il est possible que ce soit des coseigneurs, qui pouvaient avoir quelques biens et percevoir également quelques droits sur ce territoire. Mais là-aussi, il reste un grand travail à faire pour préciser la situation.

Figure 20 - Liste des seigneurs d'Archail au Moyen Age (d'après M.Z. Isnard 1913), agrémentée de diverses mentions relevées dans les archives (J. Cazerès)

- église et chapitre de Digne : 1193
- Comte de Provence : 1248
- Archail Jeans : 1270
- Chapitre de Digne : 1309 [En 1351, la *prebenda de Archallo* se monte à 30 livres, tandis que le *cappellanus de Archallo* perçoit 10 livres (Pouillés, p. 255 et 257).]
- Evêque de Digne : 1385
- Adhèmar Louis : 1475
- Chapitre de Digne : 1537
- Ausset Blayse, chanoine prébendé : 1558
- Mensse Amphoux : 1565
- Mensse Amphoux : 1566
- Nadal : 1569 (qui a obtenu la haut moyenne et basse juridiction et un quart des droits de lods).
- Nadal François : 1574
- Nadal Audin : 1608
- Oraison Artaud, acquéreur de A. Nadal : 1609
- Chaussegros Jean : 1644
- Chaussegros Bernardin : 1645
- Léotard ou Liotard Augustin : 1661
- Androny Jean, chanoine prébendé : 1663
- Androni Isabeau, veuve de Bernardin Chaussegros : 1665
- Léotard ou Liotard Augustin : 1672
- Léotard ou Liotard Augustin : 1678
- Joseph-Bruno De Gassendi, chanoine et seigneur prébendé : 1684
- Chaussegros Marguerite (femme de Léotard ou Liotard Augustin) : 1685
- Chaussegros Marguerite : 1686
- Gaudemar Paul, acquéreur de Marguerite Chaussegros : 1690
- Chapitre de Digne : 1690
- Chapitre de Digne : 1700
- Chapitre de Digne : 1718
- Daudet Antoine : 17..
- Amauric Suzanne, héritière de Antoine Daudet : 1722
- Communauté d'Archail : 1728
- Communauté d'Archail : 1746
- Chapitre de Digne : 1774
- Communauté d'Archail : 1775
- Chapitre de Digne : 1787
- Communauté d'Archail 1791

La localité antérieure au village actuel d'Archail a donc successivement été désignée **Argario** en 814, puis **Argal** à la fin du XII^e s⁵⁴. En 1237, le castrum s'appelle **Arral**, et l'enquête de 1252 mentionne **Archaudi** (Baratier 1969 ; Thiéry 2014). En 1351 ce sera **Archallo**, et **Arcalho** en 1376 (études des Pouillés, dans Clouzot 1923 ; Sauze 1984, 19). Chez Isnard (1913), on trouve encore : **Arcalhum**, **Archaylum**, **Archalum**. En fait c'est, semble-t-il, en 1270 qu'apparaît pour la première fois le mot **Archail** sous cette orthographe, avec le seigneur prébendé **Archail Jeans**. Patronyme, ou appellation du dit Jean en fonction du lieu ? C'est amusant toutefois de retrouver de nouveau un Jean, après le Joannes de 814.

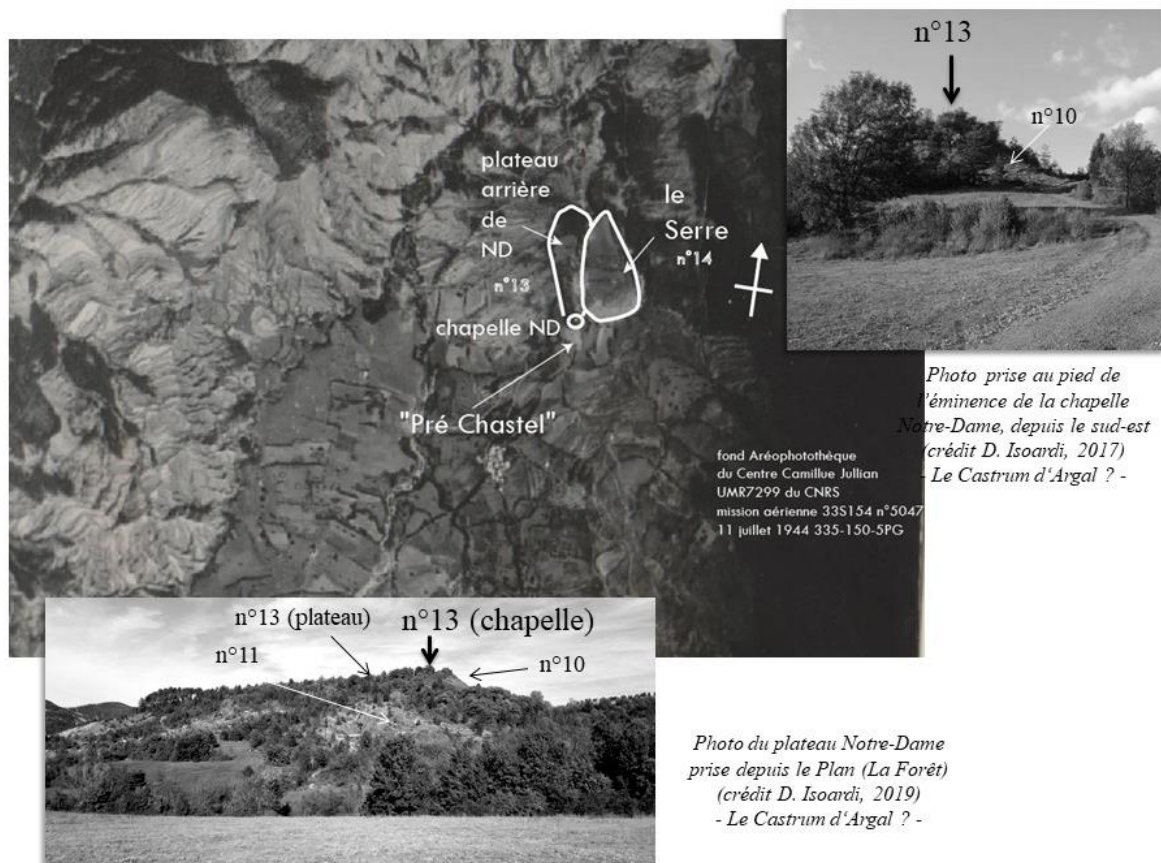
Il nous reste maintenant à situer ce fameux castrum *d'Argal*. Le terme « castrum » fait référence généralement à un lieu perché, à vocation de protection. Nous n'avons matériellement aucune preuve d'une création du village actuel au XII^e s. (au mieux, les éléments trouvés à ce jour dans les archives remontent au début du XVII^e s.), et il n'y a aucune trace de fortification dans le village actuel, comme

⁵³ Bien que le Comte de Provence y redevienne un temps seigneur ou coseigneur vers 1248.

⁵⁴ Dont on s'est amusé, ci-dessus, à faire un rapprochement avec *Gargan*, replat au pied du pic de *Couar* et de *Cucuyon* qui surplombe le village actuel.

le sous-entend l'*incastellamento* (en outre le village actuel ne possède aucune défense naturelle). Par contre, le plateau (point n° 13, figure 21) où se trouve la petite chapelle *Notre-Dame* et son cimetière, a un profil beaucoup plus séduisant. D'autant plus que la chapelle serait la première église connue sur Archail (datée au moins du XVI^{ème} s., mais il nous faut encore remonter dans les archives⁵⁵), et elle est toujours utilisée après création du nouveau village (voir les visites pastorales du XVIII^{ème} s.). On a là un lieu de vie plus ancien que le village actuel.

Figure 21- Le plateau de la chapelle Notre-Dame et le Serre : Le castrum d'Argal ? (DAO D. Isoardi, fond : Centre Camille Jullian)

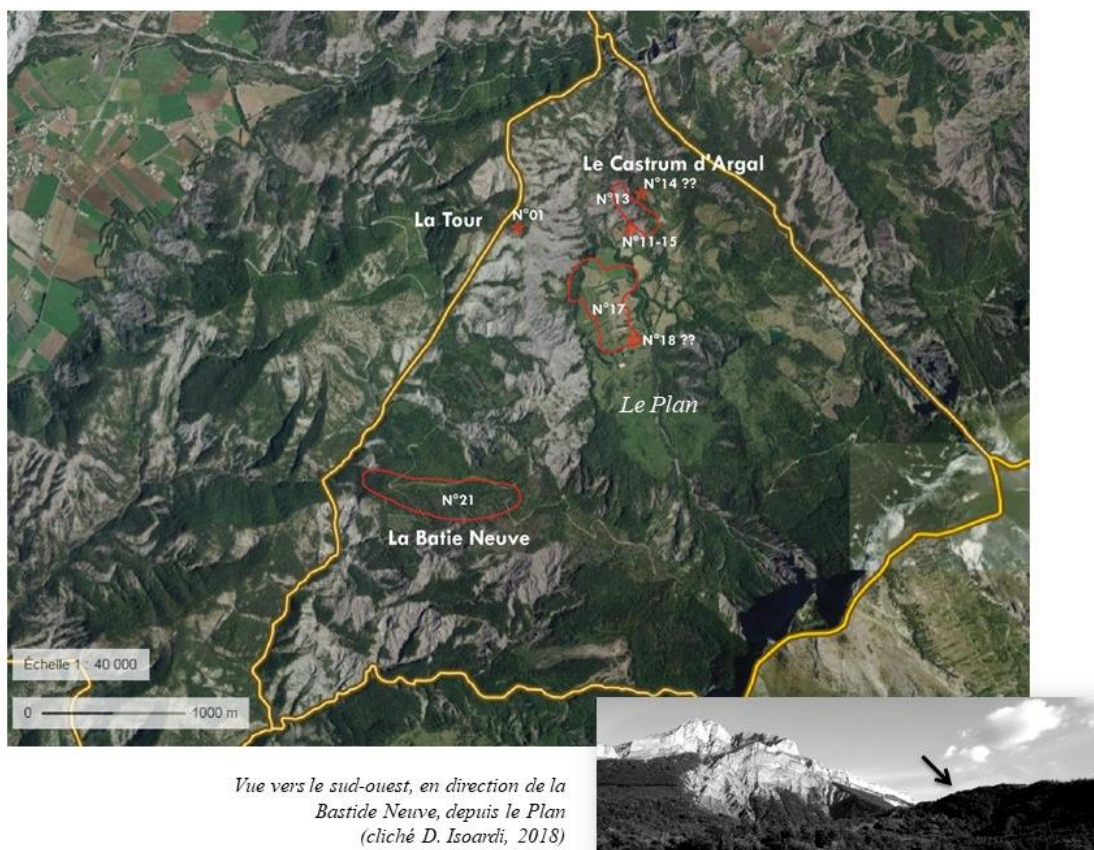


En outre, certains indices viennent appuyer cette hypothèse. D'abord la topographie (figure 21) : cette éminence allongée avec léger dénivelé vers le nord, est en effet le seul point naturellement protégé du territoire (point n°13, figure 22). Sur le point le plus haut vers le sud-est trône la chapelle entourée du cimetière, qui reste à toujours été le seul lieu d'inhumation des villageois, même actuellement. La pointe nord-ouest, dénommée « *Gardivourre* » dans le cadastre napoléonien, offre un point de vue sans égal aussi bien sur le ravin du *Bouinenc* vers l'ouest (les « *Fraches* »), que sur la *Tour* au sud ou vers *Draix*, et bien sûr, sur la route qui descend du *Pas d'Archail* (entre le *Pic de Couar* et le *Cucuyon*). Sous le dense couvert de broussailles, feuillus et résineux de ce plateau effilé, apparaissent de nombreux amas de blocs : serait-ce des vestiges de constructions ? Un petit détour par la toponymie vient appuyer ces remarques de terrain : la parcelle 92 (cadastre napoléonien de 1829) dans le bas de la pente au sud-est du cimetière, est désignée « le *Pré Chastel* » : la présence d'un château s'est-elle ancrée dans la mémoire locale ?⁵⁶ Un dernier élément topographique intrigant se lit sur les photos anciennes des années 1940, alors que la végétation arbustive était fort réduite : la figure 21 montre une zone arrondie au nord-est du plateau *Notre-Dame*, en contrebas, dénommée « le *Serre* ». Actuellement c'est une prairie en friche gagnée par les résineux et autres ronces. Mais ainsi dégagée elle évoquerait un faubourg (ou basse-cour) accolé à la partie défensive en hauteur, à rejoindre en cas de danger. À ce jour, pas de mobilier ou vestiges bâtis allant dans ce sens au niveau du *Serre*, mais cette hypothèse est tellement séduisante...

⁵⁵ Nous remercions Janine Cazères pour ses précieuses recherches en archives !

⁵⁶ Et juste au-dessus, la parcelle s'appelle « les *Courtillons* » : un espace clos au sommet ?

Figure 22 - Carte de localisation des découvertes archaïques médiévales (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



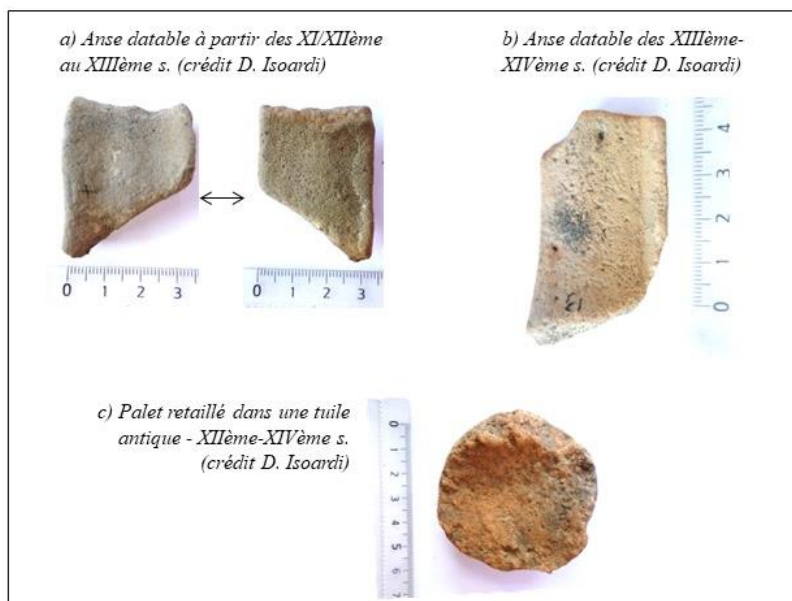
Vue vers le sud-ouest, en direction de la Bastide Neuve, depuis le Plan (cliché D. Isoardi, 2018)

De l'autre côté, l'archéologie amène d'autres arguments pour attribuer le titre de *castrum d'Argal* à ce plateau *Notre-Dame* (figure 22). Des pentes de celui-ci (point n°11) proviennent, en sus des *tegulae* et éléments potentiellement romains cités ci-dessus, deux anses qui remonteraient, pour l'une aux XI-XIIème voire XIIIème s., pour l'autre aux XIII-XIVème s. (figure 23a et b). Ces fragments étaient en outre associés à un palet retailé dans une tuile antique plate (figure 23c). Ce type de palet est très fréquent dans les contextes XIIIème (voir XIVème s.) en Haute Provence, notamment dans la région de Digne.⁵⁷ S'y ajoutent divers éléments céramiques et métalliques non identifiés et malheureusement non datés. Ces éléments ont très certainement ruisselé du plateau : ils viennent corroborer la datation XIIIème s. du texte de donation, et même, possiblement, le siècle antérieur (peut-être dans la continuité de l'occupation antique ?)⁵⁸. Cette occupation, en raison notamment de la présence de céramiques vernissées et autres fragments d'objets plus modernes, s'est ensuite prolongée à l'époque moderne (figure 27).

⁵⁷ Le mobilier médiéval a été expertisé par G. Guionova (CNRS/LA3M, Aix-en-Provence).

⁵⁸ En outre, une fois la porte du cimetière franchie, on voit très clairement un épais apport de terre enfouissant d'anciennes marches : preuve d'un important apport de terre au fil des siècles.

Figure 23 - Mobilier archéologique d'époque probablement médiévale, sur la pente ouest du plateau Notre-Dame (point n°11)



Voilà pour la localisation potentielle du *Castrum d'Argal*. Mais les textes du XIIIème s. laissent entendre que ce n'était pas le seul lieu de peuplement médiéval : les statuts du baillage de Digne mentionnent en 1237 « *le castrum de Arral et Bastida* », après celui « *de Rocca et de Drays* » pour Draix (Guichard 1846). En 1252 l'enquête sur les droits de Charles d'Anjou (Baratier 1969) précise « *castrum d'Archaudi seu bastida domini prepositi* » : à savoir, la bastide du seigneur prévôt⁵⁹ (Vaissière 2016b, 66 ; Isnard 1913, 304-305, 432 ; Guichard 1846, 21). Il est possible qu'Archail ait eu au moins deux pôles de regroupement : en sus du *castrum*, il faut donc localiser une *bastida*.

Que faut-il entendre par *bastida* ? Suivant D. Mouton (2008, 125), c'est chronologiquement dans un troisième temps que les mottes castrales sont appelées « bastides ». Historiquement, ces bastides apparaissent dans les textes pendant le second quart du XIIIème s. en Provence mais l'archéologie a pu montrer que leur origine était plus ancienne (Fixot 1985). Elles sont caractérisées par une position excentrée, le plus souvent sur une frontière surveillant une voie d'accès, en limite du terroir du *castrum* (Coulet 1980). Ce sont souvent des établissements de conquête destinés à contrôler des territoires mal exploités, en marge du terroir du village. On connaît des cas où la bastide contrôlait aussi une route, un pont, un bac, en en tirant très certainement un revenu. Il est certain que ces fortifications, adoptant souvent la forme de la tour, avaient également un rôle de surveillance de points stratégiques en plus du contrôle d'un territoire que M. Fixot décrit comme « enkysté » dans celui du *castrum* (Fixot 1974). Ce sont en tous cas des fortifications avec valeur symbolique qui permettent d'affirmer l'appartenance de territoires limitrophes à un seigneur⁶⁰. Pour Archail, cette bastide n'est ni plus ni moins le lieu de résidence de celui qui gère Archail pour le chapitre.

Via la toponymie, les indices topographiques, et archéologiques, la *bastida* d'Archail pourrait se situer à deux endroits, tous deux en bordure de territoire (figure 22) :

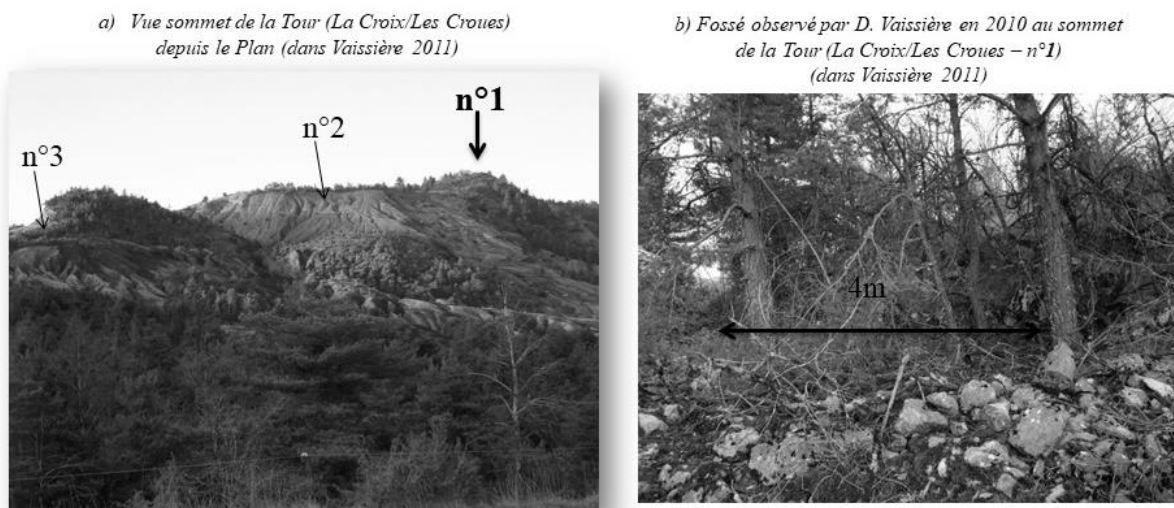
- D'abord le lieudit *Bastide Neuve* (désigné aussi *Maison Blanche*, et plus tard, maison forestière – point n°21) situé en limite sud-ouest, sur une crête et regardant non pas vers Archail mais du côté des Durbes : ce toponyme va dans ce sens.
- Ensuite, le lieudit *La Tour* (ou *La Croix/Les Crouyes*), là-aussi sur une crête (points n°1, 2 et 3), où la visibilité va du *Couar* à Marcoux, sur le *Plan* et *Notre-Dame*, et même jusqu'à la « tour » de la

⁵⁹ Le prévôt était au Moyen Âge l'intendant d'un domaine seigneurial et avait pour rôle d'administrer, de juger et de percevoir les taxes. Il était subordonné au bailli. Il était en outre chargé de gérer les biens et les revenus pour le compte d'un maître, d'un seigneur laïc, ou d'un ecclésiastique.

⁶⁰ Pour les XVI-XVIIIème s., le terme bastide désigne une toute autre réalité : celle de demeures campagnardes, complémentaires des hôtels urbains, résidences secondaires au centre d'une exploitation agricole de rapport... (Vaissière 2016b, 66)

*Rouine*⁶¹ après Draix. Il y a un fort atout visuel dans ce secteur qui penche pour y localiser la *bastida*. Des structures en pierres sèches et surtout de nombreux clapiers sont encore visibles (mais sous un couvert végétal dense et broussailleux). Un chemin semble descendre du sommet sur le versant ouest. Vers le point haut, la jonction avec la crête se fait par un étranglement barré par un pierrier. Pour D Vaissière, celui-ci semble s'associer à un fossé (fosse creusée, ente avivée), un replat d'au-moins 4m de large que dominerait une motte (observation en 2010 dans le cadre de sa recension des *castra* de haute Bléone, Vaissière 2011 et figure 24)⁶². L'abondance de tuiles rondes associées à au moins une scorie indique aussi une occupation prolongée de ce lieu.

Figure 24 – La Tour, site n°1



Ces deux sites sont bien situés en limite de terroir, sur les crêtes de la cuvette naturelle que forme le territoire d'Archail, implantés en outre à proximité des anciens passages venant l'un de Digne, l'autre des Dourbes. De fait autant l'un que l'autre lieu conviendraient pour une *bastida* marquant la marge floue des terres d'un seigneur. À l'époque moderne, ces deux lieux seront toujours occupés dans le cadre d'un habitat dispersé (figure 26).

Cependant, une dernière relecture du cadastre napoléonien en 2020, invite plutôt à retenir la *Bastide Neuve* (n°21) : certaines parcelles y sont dénommées « *Prébende d'Ambaud* », elles pourraient donc faire références aux terres du seigneur prébendé. Cette zone est en outre entourée de mauvaises terres (*La Crouye, Bramefan*) : elle se trouve bien en zone de confins du terroir (regardant de plus vers l'autre bassin versant). Et concernant l'activité humaine et agricole jusqu'à la fin du XIXème s., nombreuses sont les terres labourables autour de la *Bastide*, formant clairement un second pôle agricole face à celui autour du village actuel.

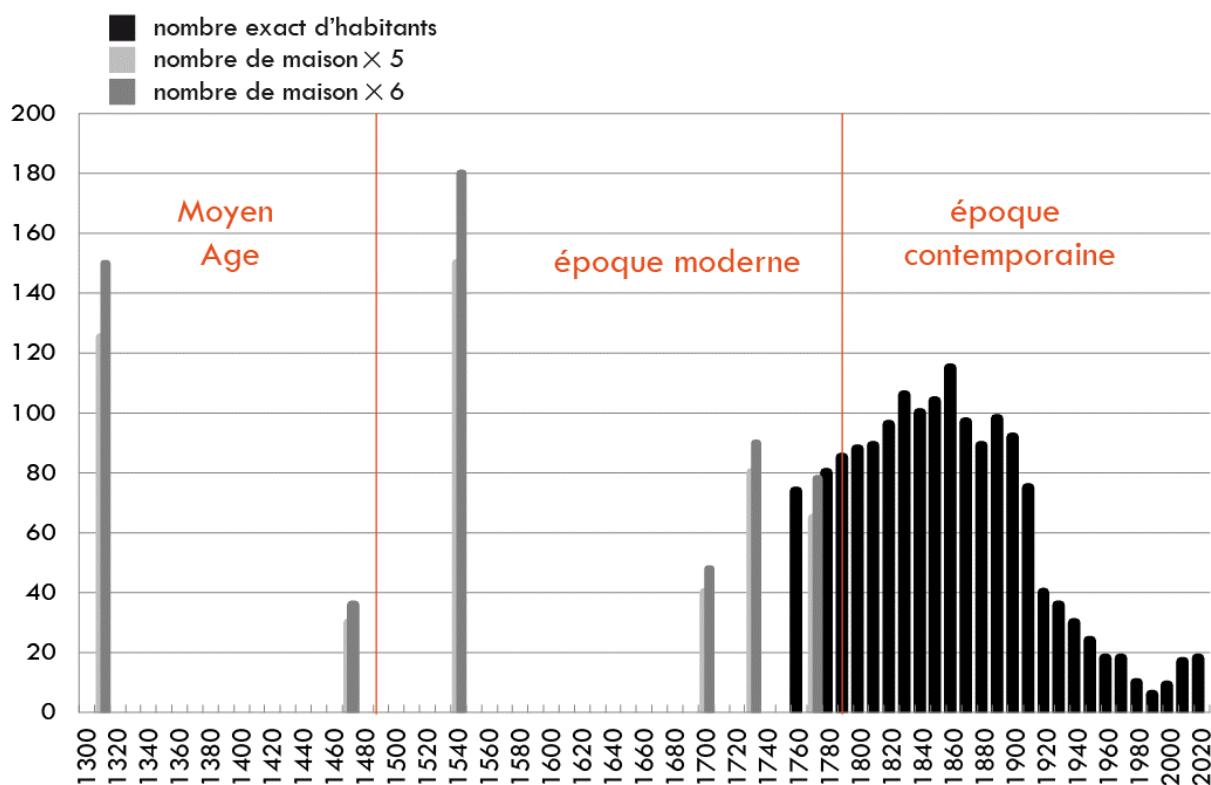
Entre le *castrum* et la *bastida*, se trouvaient certainement les zones exploitées à la période médiévale. La découverte d'une monnaie du XIVème s. au pied du *Plan* (n°17) va dans ce sens (figure 22). Demeure une question essentielle : à partir de quand, et pourquoi, le village castral s'est-il déplacé sur son lieu actuel ?

⁶¹ On retiendra également que Draix aurait aussi eu deux pôles d'habitat au XIIème s., *castrum de Rocca* et *Drais* : l'un sur Draix, l'autre potentiellement situé à la Rouine, lieudit *la Roche* ... voire sur le toponyme de la *Motte* ? (Thiéry 2013). A *La Rouine*, selon D. Vaissière le bâti de la *Tour* serait bien attribuable au XIIIème s. (Vaissière 2011, 2016b).

⁶² Un fossé à l'image de ceux recensés par D. Vaissière sur la haute Bléone (par exemple celui de la *Tour* de Beaujeu) ? Fossé protégeant un tout petit réduit défensif, et typique de ces XI-XIIIème s. ? On renverra ici aussi à Vaissière 2011 et 2016b et tous les types de fossés médiévaux recensés en Haute Bléone.

Nous terminerons le volet médiéval avec une considération sur les « petites gens », après avoir disserté sur les seigneurs. Nous avons quelques indications démographiques sur la communauté villageoise : vingt-cinq « feux de queste » sont recensés pour 1315 (Baratier 1961), soit globalement une population autour de 125 habitants (si on considère cinq habitants vivants par foyer), ce qui constitue l'un des trois seuils les plus élevés que connaîtra le village (figure 25)⁶³. Il y a lieu de croire que c'est une phase prospère. On passe ensuite à six feux (*larem fouentes*) en 1471 : violente chute, qui rejoint le bas niveau démographique général en haute Provence. Serait-ce l'effet de la pandémie de peste européenne jusqu'à Archail, de divers épisodes de famine, d'une combinaison des deux accentuée par le Petit Âge Glaciaire (Baratier 1961, Carrier Mouton 2008) ?⁶⁴ Quand le niveau général remonte à trente « recours de feux » en 1540 (soit entre 150 et 180 habitants), il se pourrait bien que soit atteint le maximum qu'ait connu Archail. Mais où mettre 30 maisons dans le territoire d'Archail ? Sur les 9 000 m² du plateau *Notre-Dame* ? En outre, on remarquera qu'entre 1471 et 1540, on aurait un taux de croissance de la population par an de 2,36%, ce qui n'est pas du tout compatible avec le seul accroissement naturel⁶⁵. Sauf erreur dans les recensements, il faut impérativement restituer sur ces trois générations une forte arrivée de population à Archail. Et donc, cette forte démographie nouvelle ne pourrait-elle pas être la cause d'un éclatement des lieux de vie, avec notamment la création du village moderne (figure 26) ?

Figure 25 - Essai de reconstitution de l'évolution de la population d'Archail à partir de diverses sources (DAO D. Isoardi)

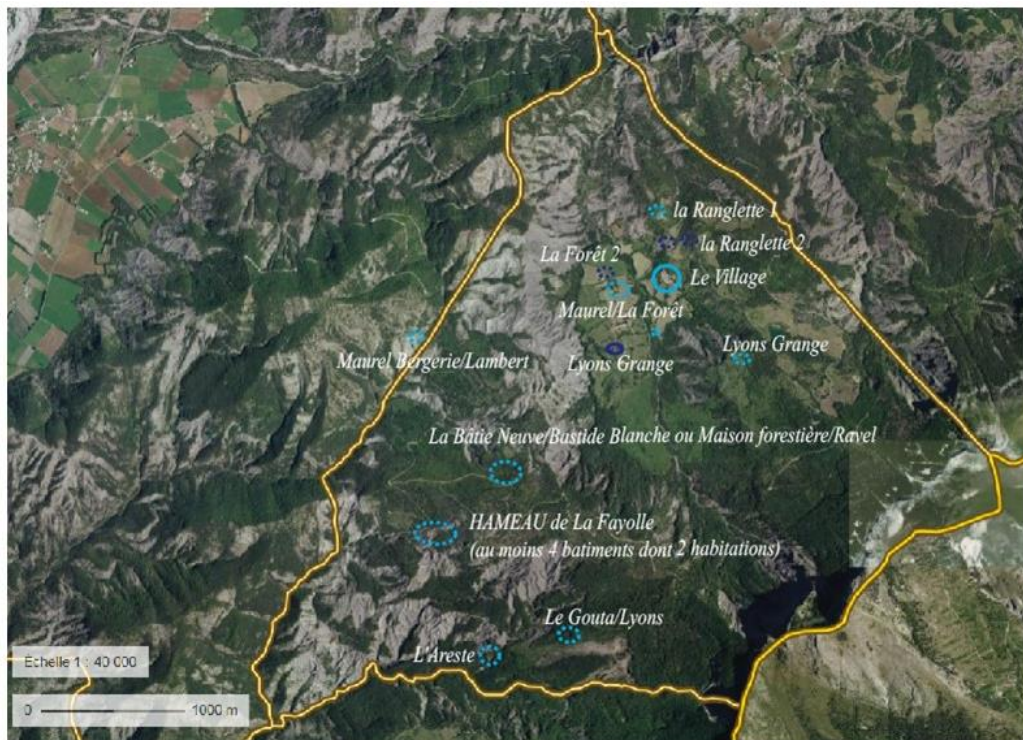


⁶³ Le feu est l'ensemble des personnes, le plus souvent liées par le sang, qui vivent sous le même toit, mangent et se chauffent au même foyer. Dans un système où la famille conjugale (parents et enfants avant mariage, quelquefois grands-parents survivants) l'emporte, le feu a le plus souvent une valeur moyenne de 4 – 5 personnes. Ce chiffre peut s'élever à 6 – 7 en régime de famille élargie ou poly nucléaire (enfants mariés et petits-enfants vivant sous le même toit que les parents).

⁶⁴ Sur la fin du Moyen Age, le malheur s'est abattu sur les populations provençales et alpines, entre brigandage, disettes (grande famine du début XIVème s.), Grande Peste du milieu du XIVème s. (1347-1352, conflits armés (Guerre de Cent ans - 1337-1453). La population s'effondre (Le Roy Ladurie 1965). Et 1250 marque l'entrée dans le Petit Age Glaciaire, période froide et humide (augmentation des précipitations et de la neige, avec des hivers très froids, une accélération de l'érosion et une crise torrentielle généralisée pour les Alpes) qui s'est prolongée jusqu'à la fin du XXème s. (avec cependant des variations ; cf. GREC-PACA 2016). C'est donc une terre plutôt meurtrie qui, en 1481, rejoint la couronne de France.

⁶⁵ Selon l'anthropologue Claude Masset, une population qui croît de manière modérée, soumise de temps en temps à catastrophe naturelle aurait un taux de 0,5% par an (1987, 67).

Figure 26 - Carte de localisation des lieux de peuplement à l'époque moderne. (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



Trait plein = habitat groupé (le village actuel) – traits en pointillés : ferme isolée ou petit regroupements
 Bleu clair = habitat – bleu foncé = peut-être uniquement des bâtiments ruraux fonctionnels ?

7. En guise de conclusion

La restitution chronologique présentée ci-dessus demeure hypothétique, précisons-le encore, car la tendance a parfois été forte de nous croire arriver à une vérité. Nos sources restent bien maigres. Mais nous voyons toutefois, provisoirement, se dessiner une évolution dans la localisation et les formes des lieux de vie au fil du temps (figure 27).

À ce jour, pour la Préhistoire (figure 27a), surtout le Néolithique, le vestige le plus probant indique une exploitation des zones hautes, au nord-est de la commune. Il ne s'agit pas forcément d'un lieu de vie pérenne, mais peut-être seulement d'une exploitation temporaire (en lien avec la création de pâturages ?).

De l'âge du Fer à l'époque carolingienne, changement de stratégie (figure 27b) ? Ce sont des zones plus basses qui semblent occupées, en particulier au débouché de la voie des robines, qui mène à la vallée de la Bléone et à Digne (d'ailleurs unique voie carrossable pour accéder au village jusqu'au second quart du XXème s.). Il semblerait que ce secteur ait été occupée sur la longue durée, au moins jusqu'au Haut Moyen Age.

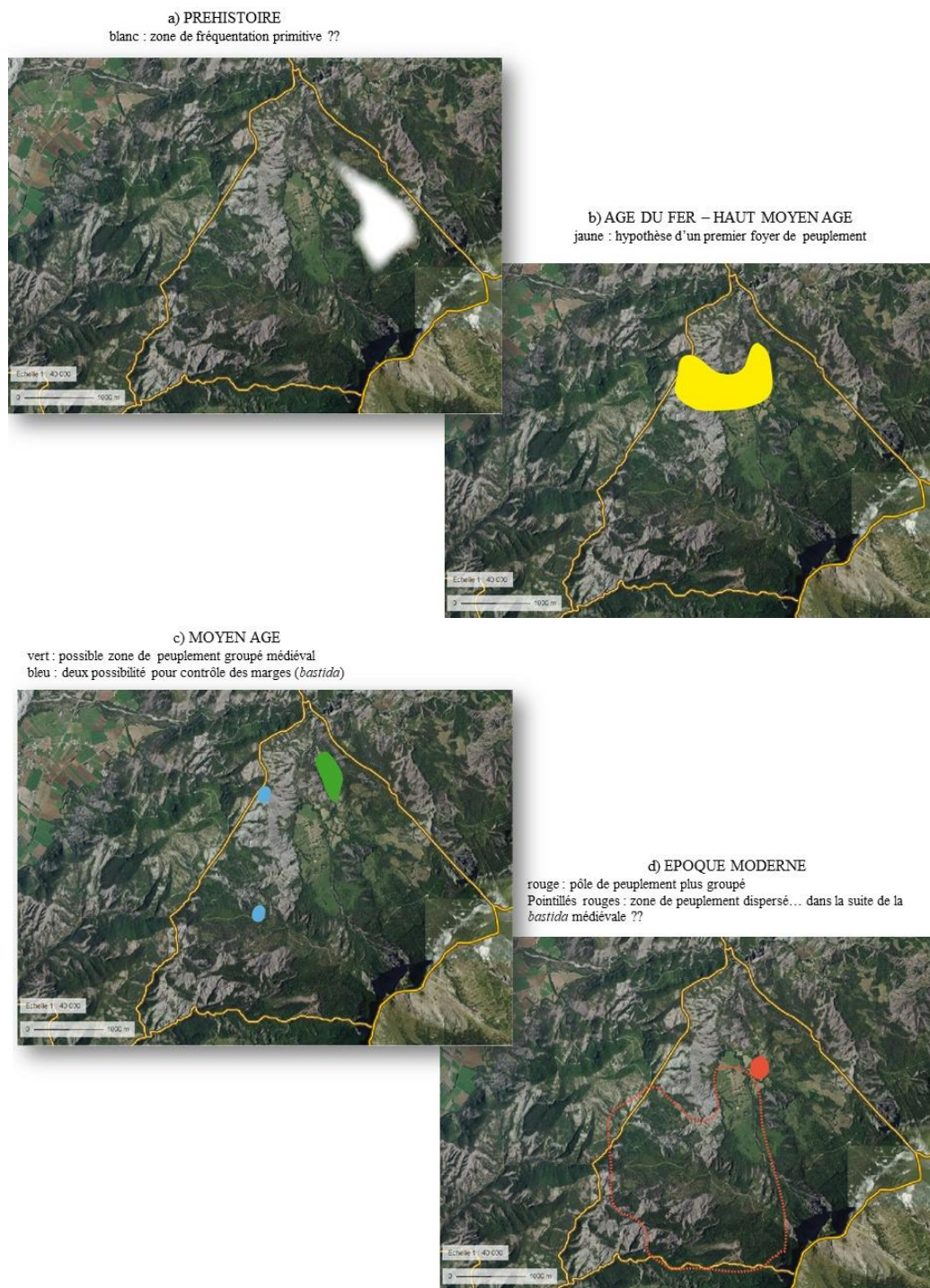
Nouvelle organisation au Moyen Âge (nouvelle rupture ?), car si le plateau de *Notre-Dame* était déjà fréquenté antérieurement, il pourrait être devenu le site principal, *castrum* défensif en position forte et symbolique, épaulé par une *bastida* pour marquer les confins du terroir (figure 27c). C'est aussi ce point haut qui semble avoir été, le premier, christianisé (Chapelle Notre-Dame).

Ce n'est qu'au cours de la période moderne (vers le XVIème s. ??) que les populations quittent (progressivement ?) le *castrum*, d'abord pour s'implanter de manière bien plus dispersée dans le territoire (la *bastida* médiévale ayant pu servir d'ancrage à un petit hameau ?). Nouveau schéma sans doute en lien avec une gestion des terres bien différente (figure 27d) ... voire avec une démographie plus forte (cf. figure 22). L'église suivra aussi cette descente, mais plus tard : la première église du village actuel, au lieu-dit le *Presbytère* à l'entrée du village, n'est attestée qu'à partir du XVIIème s.⁶⁶

⁶⁶ Recherches de J. Cazères.

Pour injecter un peu d'archéologie à cette phase tardive, nous avons reporté sur la carte de la figure 28, les tessons modernes et leur datation entre XV^{ème} et XVIII^{ème} s., afin de dégager une première géographie de l'implantation moderne, qui sera à confirmer avec une prospection rigoureuse et ramassage systématique de la céramique vernissée⁶⁷.

Figure 27 - Schéma provisoire et hypothétique de l'évolution dans la localisation et les formes et lieux de vie au fil du temps sur la commune d'Archail (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)

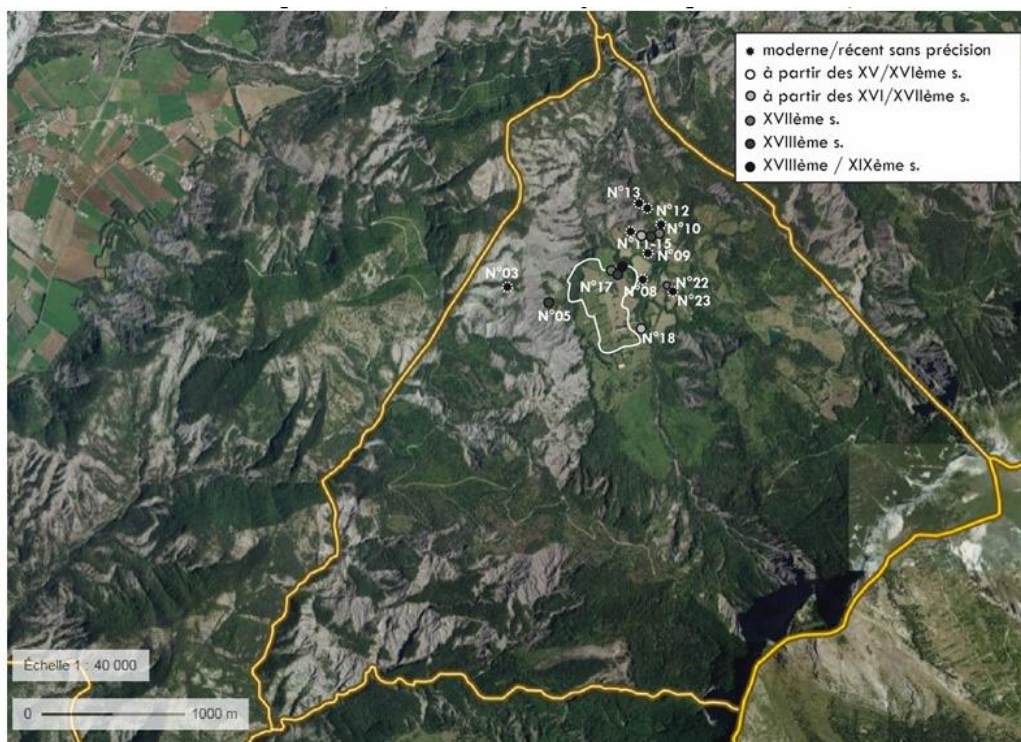


⁶⁷ L'analyse de ce mobilier tardif a également été faite par G. Guionova.

e) EPOQUE CONTEMPORAINE
violet : resserrement de l'occupation à l'époque contemporaine - actuelle

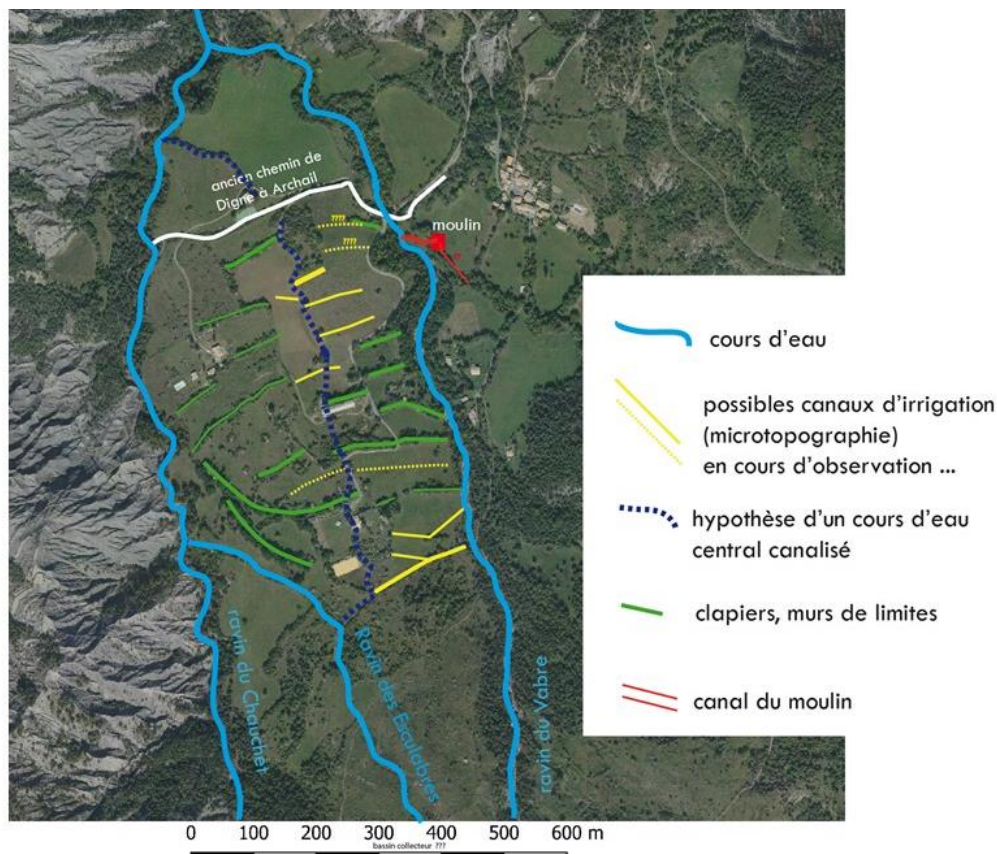


Figure 28 - Carte de localisation des tessons de céramiques glacurées et engobées d'époque moderne et contemporaine (DAO D. Isoardi, fond Géoportail – 2019)



Les terroirs exploités sont à situer tout autour, en zone basse comme sur les versants proches du village. Et peut-être plus particulièrement dans le *Plan*, où l'on lit peut-être des traces parallèles et régulièrement espacées, si l'on prête attention à la microtoponymie de ce secteur (figure 29). Ces traces disparaissent inexorablement : nous aurions tendance à les interpréter comme de probables canaux d'irrigation (mais de mémoire d'Archailons, on ne les a jamais on n'a vu en eau). Elles seraient alors le vestige d'une organisation sociale et économique bien spécifique : réaliser un tel système d'irrigation demanderait en effet un pouvoir fort pour leur mise en place et leur entretien, qui pourrait s'expliquer par une forte démographie et / ou une rentabilité assurée derrière. Sont-elles en lien avec une forte demande en culture, ou peut-être plus spécifiquement pour des prairies artificielles et donc l'élevage ovin ? Faut-il les rattacher à la hausse démographique du début du XIV^{ème} s., ou celle du milieu du XVI^{ème} s. ? On trouve mention de canaux d'irrigation au moins dans les affouagements du XVIII^{ème} s. C'est là l'objet d'une étude qu'il faudra mener...

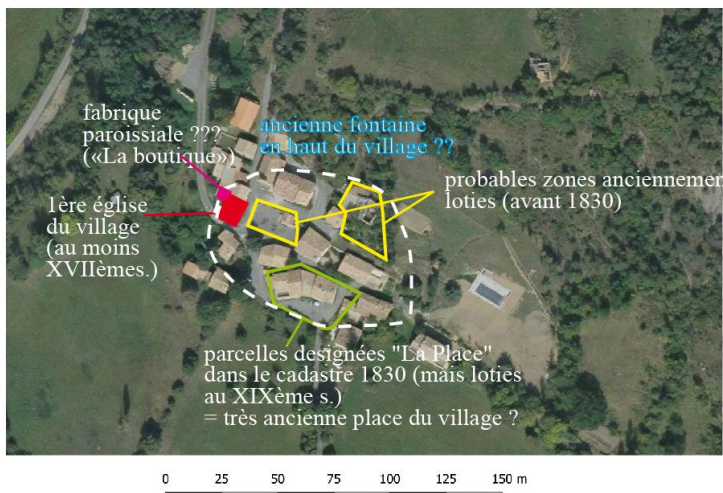
Figure 29 – De probables vestiges de canaux d'irrigation lisibles dans la microtopographie du secteur du Plan ? (DAO D. Isoardi, fond GRIGE PACA 2018)



Enfin, dernière modification à la période contemporaine, sans doute en lien avec la déprise démographique (figure 27e) : s'observe, courant XIX^{ème} et surtout XX^{ème} s., un resserrement des habitants en un lieu principal, qui est aujourd'hui le village que nous connaissons bien. L'église actuelle presque au centre du village, ne date que de 1830. Auparavant, elle se trouvait à l'entrée de celui-ci, dans le bâtiment appelé *Presbytère* (au moins vers le XVII^{ème} s.). Or, qu'il s'agisse de l'église du XVII^{ème} ou celle du XIX^{ème} s., leur implantation est très excentrée par rapport aux maisons (figure 30) : on sent bien là qu'il s'agit d'une fondation tardive, bien après création du nouveau hameau et non pas à l'origine de celui-ci. Et faite peut-être au moment où le point haut de *Notre-Dame* est complètement délaissé et qu'apparaissait la nécessité d'un lieu de culte plus accessible. Mais le cimetière, pour sa part, conservera toujours le point haut : un peu comme si les Anciens continuaient à veiller sur les Vivants.

Figure 30 – Proposition pour une micro-histoire à l'échelle du village actuel (DAO D. Isoardi, fond CRIGE PACA 2018)

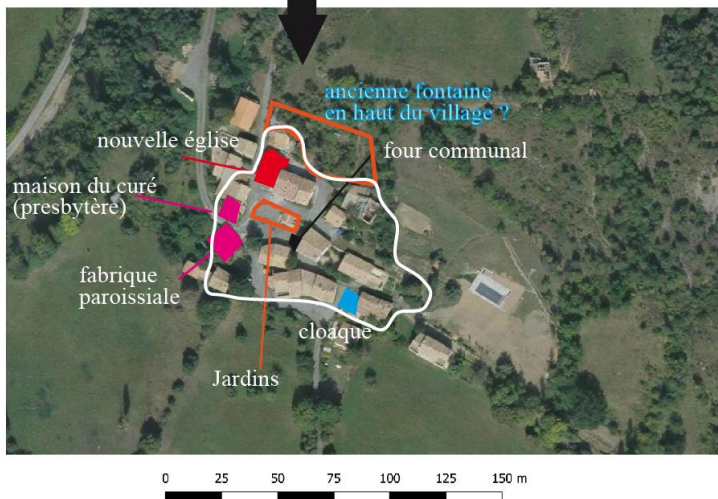
AVANT 1830



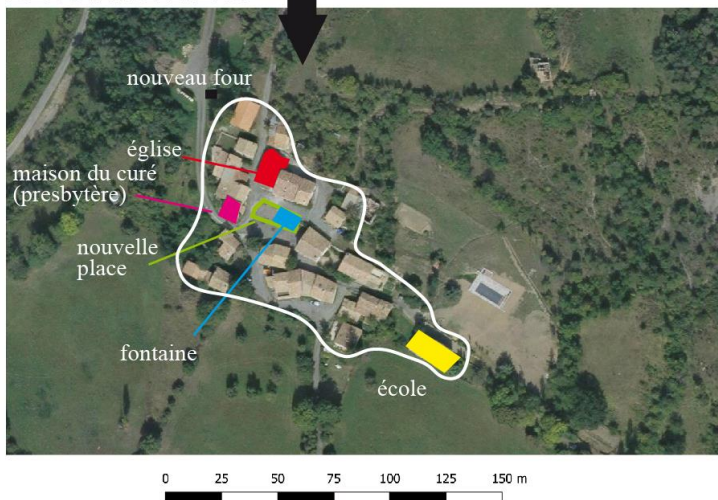
- en pointillé: emprise du village au fil du temps
- en rouge : lieu de culte
- en rose : bâtiment associé au lieu de culte
- en bleu : point d'eau
- en noir : four
- en vert : place
- en orange : jardins
- en jaune : autre bâtiment

En 1829 la désignation des lieux est parfois en décalage avec leurs usages, permettant de proposer des hypothèses sur des usages plus anciens

VERS 1830



DÉBUT XXÈME S.



8. Bibliographie consultée

Achard 1787-1788 : ACHARD (Cl.) – *Description historique, géographique et topographique. Marseille, 1787-1788, 576 p.*

Arbaud 1903 : ARBAUD (D.) – Étude sur le polyptique de Marseille (de l'an 814) ou dénombrement des possessions de l'Église de Marseille. *Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses Alpes*, 1903, pp. 189-203.

Arbaud 1903-1904 : ARBAUD (D.) – Les possessions de l'abbaye de st. Victor de Marseille dans les Basses-Alpes. *Bulletin de la Société Scientifique et Littéraire des Basses Alpes*, XI, 1903-1904.

Balon 1971 : BALON (J.) – La donation de la villa Caladius à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. In : *Mélanges Tisset*, Montpellier, 1971, pp. 15-17.

Baratier 1961 : BARATIER (E.) - *La démographie provençale du XIIIe au XVIe siècle*. Paris : S.E.V.P.E.N., 1961, 255 p.

Baratier 1969 : BARATIER (E.) – *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles Ier d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*. Paris, 1969, 562 p.

Baratier, Duby, Hildesheimer 1969 : BARATIER (E.), DUBY (G.), HILDESHEIMER - *Atlas Historique. Provence, Comtat, Orange, Nice, Monaco*, Paris, 1969.

Barruol 1969 : BARRUOL (G.) – *Les peuples préromains du Sud-Est de la Gaule. Étude de géographie historique*. Paris, De Boccard, 1969, XXXI – 408 p., VIII pl., ill., carte. (RANarb, Suppl. 1).

Barruol 1975 : BARRUOL (G.) – *Les peuples Préromains du Sud-Est de la Gaule. Etude de géographie historique*. Paris, de Boccard, 2^e éd., 1975, 408 p., VIII pl., 1 carte (Suppl. à la RANarb, 1).

Barruol 1997 : BARRUOL (G.) – Les origines du christianisme et le haut Moyen-âge. In : BERARD (G.) - *Les Alpes-de-Haute-Provence. 04*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997.

Barruol 2004a : BARRUOL (G.) – Les évêchés et communautés chrétiennes de l'Antiquité tardive. In JOURDAIN-ANNEQUIN (C.) dir. – *Atlas culturel des Alpes occidentales. De la Préhistoire à la fin du Moyen Age*. Paris, Picard, 2004, pp.230-231

Barruol 2004b : BARRUOL (G.) – Les grands fiefs de Provence au XI^e et au XII^e siècle. In JOURDAIN-ANNEQUIN (C.) dir. – *Atlas culturel des Alpes occidentales. De la Préhistoire à la fin du Moyen Age*. Paris, Picard, 2004, pp. 269.

Beaujard 2006 : BEAUJARD (B.) - Les cités de la Gaule méridionale du III^e au VII^e s., *Gallia*, 63, 2006, pp.11-23.

Bérard 1997 : BERARD (G.) - *Les Alpes-de-Haute-Provence. 04*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, 567 p., ill. (*Carte archéologique de la Gaule*).

Bergh 1941 : BERGH (A.) - *Etudes d'anthroponymie provençale : les noms de personne du polyptique de Wadalde*. Thèse, Göteborg, 1941, 229 p.

Blancard 1877-1878 : BLANCARD (L.) - Le polyptique de Vualdade, évêque de Marseille, étudié du point de vue de la condition des personnes en Provence aux VIII^e et IX^e siècles. *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille*, 1877-1878, pp. 461-499

Boissinot 1998 : BOISSINOT (Ph.) – Que faire de l'identité avec les seules méthodes de l'archéologie ? In : D'ANNA (A.), BINDER (D.) dir. – *Production et identité culturelle. Actualité de la recherche. Actes de la deuxième session, Arles, 8-9 novembre 1998*. Antibes, APDCA, 1998, pp. 17-25.

Boissinot 2005 : BOISSINOT (Ph.) – Sur la plage emmêlés : Celtes, Ligures, Grecs et Ibères dans la confrontation des textes et de l'archéologie. *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 35, 2, 2005 pp. 13-43.

Bourin, Chareille 2009 : BOURIN (M.), CHAREILLE (P.) - Anthroponymie et migrations: les difficultés d'une enquête In: GREULE(A.), SPRINGER (M.) - *Namen des Frühmittelalters als sprachliche Zeugnisse und als Geschichtsquellen*. Berlin, 2009, pp. 251-266.

Boyer 1969 : BOYER (R.) – La Provence après la chute de l'Empire Romain. IN : BARATIER (E.), DUBY (G.), HILDESHEIMER - *Atlas Historique. Provence, Comtat, Orange, Nice, Monaco*, Paris, 1969.

Buccio, Boutterin 2016 : BUCCIO(V.), BOUTTERIN (Cl.) – Digne-les-Bains. Gymnase Maria Borély. *BSR-SRA PACA, 2016*. Aix-en-Provence, 2017, pp.19.

Carrier, Mouthon 2010 : CARRIER (), MOUTHON - *Paysans des Alpes. Les communautés montagnardes au Moyen Âge*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 420 p.

Chastagnol 1992 : CHASTAGNOL (A.) – *Inscriptions Latines De Narbonnaise (ILN) II. Antibes, Riez, Digne*. Paris, CNRS, 1992, 302 p. (Suppl. à la RAN, 44).

Chavane 1995 : CHAVANE (V.) - Une voie romaine entre Vence et Digne. *Archéologia*, 317, 1995, 17.

Clouzot 1923 : CLOUZOT (E.) – *Pouillés des provinces d'Aix, d'Arles et d'Embrun*. Paris, 1923, 556 p.

Coudou, Lawers 2008 : COUDOU (Y.), LAUWERS (M.) – *Castrum et Ecclesia* : le château et l'église en Provence orientale au Moyen Age. In : *Archéologies transfrontalières, Alpes du sud, Côté d'Azur, Piémont, et Ligurie. Bilan et perspectives de recherche*. Monaco, Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco, 2008, pp.217-225 (Suppl. N°1, *Bull. Mus. Anthropol. prehist. monaco*.)

Coulet 1980 : COULET (N.) - La naissance de la bastide Provençale. In : *Géographie du village et de la maison rurale*. Bordeaux, CNRS, 1980,

Demians d'Archimbaud 1997 : DEMIAN D'ARCHIMBAUD (G.) – La Cathédrale du Bourg. In : BERARD (G.) - *Carte archéologique de la Gaule. Les Alpes-de-Haute-Provence. 04*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1997, pp.149-166.

Demians d'Archimbaud 2004a : DEMIAN D'ARCHIMBAUD (G.) – Digne, cité antique. In JOURDAIN-ANNEQUIN (C.) dir. – *Atlas culturel des Alpes occidentales. De la Préhistoire à la fin du Moyen Age*. Paris, Picard, 2004, pp.146-147

Demians d'Archimbaud 2004b : DEMIAN D'ARCHIMBAUD (G.) – Les premiers édifices chrétiens de Digne. In JOURDAIN-ANNEQUIN (C.) dir. – *Atlas culturel des Alpes occidentales. De la Préhistoire à la fin du Moyen Age*. Paris, Picard, 2004, pp. 240-241.

Demians d'Archimbaud 2004c : DEMIAN D'ARCHIMBAUD (G.) – Digne. In JOURDAIN-ANNEQUIN (C.) dir. – *Atlas culturel des Alpes occidentales. De la Préhistoire à la fin du Moyen Age*. Paris, Picard, 2004, pp.294-295.

Devroey 2004 : DEVROEY (M.) - Élaboration et usage des polyptyques : quelques éléments de réflexion à partir de l'exemple des descriptions de l'église de Marseille (VIII^e-IX^e siècles). In : HÄGERMANN (D.), HAUBRICHS (W.), JARNUT (J.) dir. - *Akkulturation. Probleme einer germanisch-*

romanischen Kultursynthese in Spätantike und frühem Mittelalter., Berlin-New York, 2004 (Reallexikon der germanischen Altertumskunde : Ergänzungsbände, 41).

Duchène 1982 : DUCHENE (R.) – Et la Provence devint française. Paris, Mazarine, 1982.

Dumézil 2013 : DUMEZIL (B.) – L'ascension des Francs en Gaule au VI^e siècle et leur prise de possession de la Provence. In : GUYON (H.), HEIJMANS (M.) – *L'Antiquité tardive en Provence*. Arles, Actes Sud, 2013.

Féraud 1844 : FERAUD (J.J.M.) – *Géographie historique et biographique du département des Basses-Alpes*. Digne, 1844, 512 p.

Féraud 1861 : FERAUD (J.J.M.) – *Histoire, géographie et statistique du département des Basses-Alpes*. Digne, 1861, 746 p.

Fixot 1974 : FIXOT (M.) - La construction de châteaux dans la campagne d'Apt et de Pélissanne du XI^e au XIII^e siècle, *Archéologie médiévale*, III-IV, 1974.

Fixot 1985 : FIXOT (M.) - Bastida de Baniols. Cadrix revisited, *Provence historique*, 35, 141.

Formigé 1955 : FORMIGE (J.) – La dédicace du Trophée des Alpes (La Turbie). *Gallia*, 1955, 13-1, pp.101-102.

Garcia 2003 : GARCIA (D.) – Les dépôts d'objets en bronze protohistoriques en Provence-Alpes-Côte d'Azur : un état de la question. *DAM*, 26, 2003, pp. 377-384.

GREC-PACA 2016 : *climat et changement climatique en région Provence-Alpes-Côte-D'azur*. Marseille, 2016. En ligne sur <http://www.grec-paca.fr/cahier-thematique/le-cahier-climat/#art-54>

Guérard 1857 : GUERARD (M.) – *Le cartulaire de l'abbaye de St. Victor de Marseille*. Paris, 1857, 651 p.

Guichard 1846 : GUICHARD (F.) – *Essais historiques sur le cominalat dans la ville de Digne*. Digne, 1846, 446 p.

Isnard 1913 : ISNARD (Z.M.) - *Etat documentaire et féodal de la Haute-Provence*, Digne, Vial, 1913, 496 pages.

Isnard 1913-1914 : ISNARD (E.) - Essais historique sur le chapitre cathédral de Digne et sur Pierre Gassendi, chanoine et prévôt (1177-1790). *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, 16, 1913-1914.

Isoardi 2016 : ISOARDI (D.) – Des maisons, des tombes, et de l'archéodémographie, du littoral de Massalia aux Alpes du Sud. Que nous enseignent les phénomènes funéraires alpins sur les dynamiques d'échange avec la basse Provence ? In. DE CHAZELLES (Cl.-A.), SCHWALLER (M.) Dir. – *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale. Mélanges offerts à Bernard Dedet*. Lattes, ADAL, 2016, pp.393-416. (*Monographies d'archéologie méditerranéenne*, hors-série n° 7).

Isoardi, Mocci 2018 : ISOARDI (D.), MOCCI (FL) - spécificité des pratiques funéraires de la vallée de l'Ubaye et du Guillestrois durant l'âge du fer. Réflexion sur le genre et les parures dans le domaine funéraire : solutions pour mesurer l'implication d'une vallée intra-alpine des alpes du sud dans les mouvements socio-économiques européens ? In : BINTZ (P.), PICAUVET (R.) dir. - *L'Homme dans les Alpes, de la pierre au métal, table-ronde de Villard-de-Lans, 13 au 15 octobre 2016*. Chambéry, Éditions de l'Université Savoie Mont Blanc (Collection Edytem), 2018, pp.345-376. (*Revue Edytem*).

Isoardi, Tremblay Cormier 2019 : ISOARDI (D.), TREMBLAY-CORMIE (L.) - Mobilité des individus et des biens dans la vallée de l'Ubaye et le Guillestrois à l'âge du Fer.

In : *La conquête de la montagne : des premières occupations humaines à l'anthropisation du milieu (actes du 142^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, "Circulations montagnardes, circulations européennes"*, Pau, 2017). Paris, CTHS, 2019 (disponible sur <http://books.openedition.org/cths/7902>).

Jouanaud 2013 : JOUANAUD (J.-L.) – La Provence au pouvoir de Theodoric le Grand. In : GUYON (H.), HEIJMANS (M.) – *L'Antiquité tardive en Provence*. Arles, Actes Sud, 2013.

Lacroix 2003 : LACROIX (J.) - *Les noms d'origine gauloise, la Gaule des combats*, Errance, Paris, 2003

Lamboglia 1944 : LAMBOGLIA (N.) – Questioni di topografica antica. 13. I gallitae e l'ager Galadius. *Rivista di studi liguri*, 10, 1944, pp.10-21.

Le Roy Ladurie 1959 : LE ROY LADURIE (E.) – Histoire et climat. *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 14, 1959, pp.3-34.

Masset 1987 : MASSET (Cl.) – Estimateurs paléodémographiques. In : FERENBACH (D.) dir. – *L'homme, son évolution, sa diversité. Manuel d'anthropologie physique*. Paris, CNRS, 1987, pp. 65-69.

Mistral 1878 : MISTRAL (F.) - *Lou Trésor dou Félibrige ou Dictionnaire provençal-français : embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne*. Raphèle-les-Arles, Petit, 1979, 2 vol. (1196-1179 p.)

Mocci, Pérez, Dumas : MOCCI (Fl.), PEREZ (B.), DUMAS (V.) - Puylobier – Richeaume XIII, *ADLFI. Archéologie de la France – Informations*, 2007 (En ligne sur <http://sournals.openedition.org/adlfi/6488>)

Morris, Saller, Scheidel 2003 : MORRIS (I.), P. SALLER (P.), SHEIDEL (W.) - *The Cambridge Economic History of the Greco-Roman World*, Cambridge University Press, 2013.

Mouton 2008 : MOUTON (D.) – *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2008, 142 p. (*Documents d'Archéologie Française*, 102).

Niel 2006 : NIEL (R.) - *Digne-les-Bains, sur la route du temps*. Les Petites affiches, Digne-les-Bains, 2006.

Poly 1976 : POLY (J.-P.) – *La société féodale en Provence du Xe au XII^e siècle : contribution à l'étude des structures féodales dans le Midi de la Gaule*. Paris, Bordas, 1976, 1109 p.

Rostaing 1950 : ROSTAING (Ch.) - *Essai sur la toponymie de la Provence, depuis les origines jusqu'aux invasions barbares*. Thèse de Lettres. Paris, Laffitte, 480 p.

Sauze 1984 : SAUZE (E.) – Le polyptique de Wadalde. Problèmes de toponymie et de topographie provençale au IX^e siècle. *Provence Historique*, 34, 1984, pp. 17-33.

Sélèque, Boutterin, Henrion 2015 : SELEQUE (J.), BOUTTERIN (Cl.), HENRION (E.) – Digne-les-Bains. Collège Maria Borély. *BSR-SRA PACA, 2015*. Aix-en-Provence, 2016, pp.24-25.

Thiery 2010 : THIERY (D.) - *Aux origines des églises et chapelles rurales des Alpes-de-Haute-Provence*. 2010 (http://www.archeoprovence.com/archeo/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=55&Itemid=72/).

Thiery 2013 : THIERY (D.) - La Haute Bléone. *Chroniques de Haute Provence*, 2013, 370, pp. 41-96.

Thiery 2014 : THIERY (D.) - *Études sur les Alpes-de-Haute-Provence*. 2014 (<http://www.daniel-thiery.com> – mais ce site n'est plus actif).

Vaissière 2006 : VAISSIERE (D.) – *Prospection diachronique de la commune du Brusquet*. Rapport de prospection, SRA-PACA, 2006.

Vaissière 2011 : VAISSIERE (D.) – *Prospection archéologique thématique. Castra et abbayes de Haute-Bléone, du XIe au XIVe siècle (Canton de la Javie)*. Rapport de prospection, SRA-PACA, 2011.

Vaissière 2016a : VAISSIERE (D.) – Lot d'objets métalliques prélevés clandestinement sur l'oppidum du *Chastelas des Traverses* (Beaujeu, 04). *Rapport de découverte, SRA-PACA*, 2016, 17 p.

Vaissière 2016b : VAISSIERE (D.) – Chaudol et la Haute-Bléone. VIIe / XIII e siècle. Un aperçu du Moyen-âge dans les Préalpes de Digne. *Bulletin de l'ARDA*, hors-série, 2016, 90 p.

Vaissière 2018 : VAISSIERE (D.) – Prospection-Inventaire « Le Chastelas ». Document final de synthèse. Rapport de prospection, Aix, 2018, 47 p.

Zerner-Chardavoine 1981 : ZERNER-CHARDAVOINE (M.) – Enfants et jeunes au IX e siècle. La démographie du polyptyque de Marseille 813-814. *Provence Historique*, 1981, 126, 31 p.

Delphine Isoardi, Aix Marseille Univ, CNRS, CCJ, Aix-en-Provence, France

Chargée de recherche au CNRS, archéologue

Centre Camille Jullian

UMR 7299 du CNRS

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

5 rue du Château de l'horloge

BP 647 - F-13094 Aix-en-Provence cedex 2

isoardi@msh.univ-aix.fr

